

Bulletin Numismatique

120

juin 2013

cgb.fr

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et images contenues dans les *BN* est strictement réservée et interdite de reproduction.

Sommaire

- 3 QUEL POURCENTAGE DE VOTRE PATRIMOINE METTRE EN « RÉEL » ?
- 4 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 5 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 6 LES BOURSES
- 7 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 8-9 L’OR, L’ARGENT : POURQUOI LA BAISSÉ ? GARDEZ LE MÉTAL PHYSIQUE
- 10 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 203
- 11 COINS OF ENGLAND
- 12 LA SAGA DES DOLLARS DE CARSON CITY
- 13 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 14 COMMENT CRÉER UN MARCHÉ NOIR ? AVEC UNE LOI STUPIDE !
- 15 CONFÉRENCE DE LA SENA 7 JUIN 2013 LES « GRANDS DENIERS » DE TOURAINE
- 16 QUE SONT CES ÉCUS DEVENUS ? LE HUIT LAU PREMIER TYPE DE BÉARN
- 17 MONETÆ IV : PLUS DE 900 MONNAIES...
- 18-20 MONNAIES 59 : EXEMPLAIRES EXCEPTIONNELS
- 21 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 21 GRESHAM OU RAS-LE-BOL POPULAIRE ?
- 22-23 FRAPPES MYSTÉRIEUSES POUR LES DUPRÉ CUIVRE ET LES UF
- 24 LA CHINE A SIPHONNÉ 8.282 TONNES D'OR
- 25 METTONS LES CHOSES À PLAT
- 26-31 LA PIÈCE DE DIEU
- 32-34 ALLO ? NABILA ? GAY-LUSSAC ?
- 36-37 MYSTÉRIEUX BILLETS DU TIBET
- 38 2 EUROS PRÉHISTOIRE 2013
- 39 BILLETS À PUCES ?
- 40 NOS ÉDITIONS

ÉDITORIAL

Certains postes, dans l'Administration culturelle, engagent le pays pour longtemps. Les politiques passent, le directeur d'un département reste.

Ce qui compte à leur propos, en perspective historique, est la vision et les concepts qui sous-tendent leur action : ils sont dans le sens de l'Histoire, ou pas ; c'est d'autant plus crucial qu'ils restent parfois vingt ans en poste.

Nous avons eu l'immense plaisir d'apprendre la nomination de Frédérique Duyrat à la tête du Département des Monnaies, Médailles et Antiques, département de la Bibliothèque nationale de France. La logique de cgb étant de regarder les actes, nous constatons que la vision qui a guidé Frédérique Duyrat était l'ouverture au grand public, la diffusion ouverte des collections en ligne, la collaboration avec les autres grandes collections mondiales : nous ne pouvons qu'applaudir !

Ce changement va imposer au public des collectionneurs français classiques d'avoir eux aussi une attitude ouverte pour la constitution de corpus et de participer aux travaux qui le requerront.

L'internet et les bases de données permettent aujourd'hui, si tout le monde participe, de publier à coût nul, accessible gratuitement sans limites, n'importe quelle série en corpus par exemplaires.

Retroussons nos manches, la voie officielle a été ouverte par la nouvelle directrice ! cgb.fr a aussi ses archives en ligne, à qui le tour ?

Michel PRIEUR

INSOLITE

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

UN BILLET INFALSIFIABLE ? CELA N'EXISTE PAS

Une histoire récente en Allemagne offre la preuve : quelles que soient les sécurités techniques d'un billet, la stupidité de la personne qui le reçoit la rend capable d'accepter n'importe quoi. L'histoire en question est celle d'un truqueur qui, à partir d'un billet de 20 euros a fabriqué un billet de 30 euros. Non ? Si ! Il est allé acheter des cigarettes et la caissière lui a rendu la monnaie sur trente euros. Non ? Si ! C'est sa collègue qui a donné l'alarme en voyant l'incongruité



rentrer dans la caisse et le truqueur, arrêté, a prétendu l'avoir trouvé. La question n'est évidemment pas de savoir si ce truqué présente un danger mais de bien se rendre compte que d'empiler des sécurités sur les billets ne sert à rien tant que les personnes qui les reçoivent n'y font pas attention et ne réfléchissent pas.

Vue l'étendue de la stupidité humaine, tout est falsifiable, hélas... Article source par le truchement de [lesmoutonsenrages](http://lesmoutonsenrages.com), cliquez, depuis rp-online.de

Michel PRIEUR

VU SUR LE BLOG

ADÉ - ADF - Agir pour le Vivant - AHM - The Banknote Book - Un collectionneur bergeracois - BFM TV - Xavier BOURBON - Arnaud BOURDON - Boursier.com - Émilie BOUVIER - Yves CALVI - Causeur - Christophe CHARVE - Arnaud CLAIRAND - Club Auvergne Chamalières - CNG - Commission Archives des ADF - Laurent COMPAROT - Comptoir des Monnaies - Joël CORNU - Dailymotion - Delcampe - Stéphane DESROUSSEAU - Jean-Marc DESSAL - DH.be - Roger DODO - Ebay - Les Échos - Marc EMORY - Jean-François GAUMONDIE - GL - Samuel GOUET - Patrick GRANIER - Heritage HA.com - Historicoll - Interpol - Yves JÉRÉMIE - Cyrille JUBERT - legifrance.gouv.fr - Didier LELUAN - lesmoutonsenrages - Mediapart - Le Nouvel Observateur - Nouvelles de France - Numismatique.com - Or et Métaux - Le Parisien - PCGS - Jean-Luc PELLETAN - Franck PERRIN - Jean-Luc PERRIN - The Portable Antiquities Scheme - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - La Provence - La Quotidienne d'Agora - Rp Online - RTL - Philippe SCHIESSER - Laurent SCHMITT - Séna - Service Public - Agostino SFERRAZZA - Stack's Bowers and Ponterio - Sud Ouest - Philippe THÉRET - Eric TURMEL - Barbara VAUCOULEUR - Wikileaks - WorldAntic - Max RÉGNIER - Youtube - les illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de Wikipedia

Historicoll.com

Enfin un site spécialisé dans les monnaies d'exception!



Pour plus d'informations contactez Ugo Leca: 06 04 52 55 79

Une sélection de nos pièces à la Une

QUEL POURCENTAGE

DE VOTRE PATRIMOINE METTRE EN « RÉEL » ?

Une question qui nous est posée en permanence est « *Quel pourcentage de mes économies dois-je consacrer aux métaux précieux, dans notre cas à l'argent ?* ».

Il nous est évidemment totalement impossible de donner une réponse générale à une telle question, chaque demande étant un cas particulier.

Nous allons simplement lister quelques questions types que vous pouvez vous poser afin d'y répondre par vous-même.

- de quoi mon patrimoine est-il déjà composé ? Vous devez répartir votre patrimoine entre les valeurs réelles (immobilier, terres, forêts, objets de collection, métaux précieux) et les valeurs fiduciaires, qui ne reposent que sur la confiance que vous-même et le système veulent bien leur accorder (tout le reste). Des liquidités sur un compte en banque ou un livret d'épargne, un portefeuille d'actions ou d'obligations, ne sont des valeurs transformables en consommation que pour autant que le système économique fonctionne.

Plus votre patrimoine est déjà réparti en valeurs

réelles, moins vous avez besoin de rééquilibrer dans ce sens et inversement.

- quel est mon patrimoine potentiel ? Ceci inclut deux versants, vos dettes d'une part et les héritages que vous devriez recevoir. Réfléchir sécurité et métaux doit se faire à long terme et implique de se projeter au moins à cinq ans, éventuellement à une génération.

Vos dettes sont d'autant moins à prendre en compte qu'elles sont plus à long terme, que le taux d'intérêt est moins élevé et que vous croyez plus à l'arrivée de l'inflation.

- s'il m'arrivait malheur, la transmission de patrimoine pourrait-elle se faire sans problème avec ce que j'ai aujourd'hui ?

Plus vos héritiers sont indirects, donc plus furieusement taxés sur l'héritage, plus il peut être utile d'enrichir votre patrimoine de valeurs métalliques facilement transmissibles pour laisser à votre héritier le choix d'être honnête avec le fisc ou non.

- quel est mon projet de vie ? Suis-je cigale ou fourmi ? Suis-je totalement dépendant des caisses de retraite officielles ou privées pour ma retraite ?

Puis-je éventuellement vendre ma maison en viager (valeur réelle) - ai-je besoin d'un revenu complémentaire ?

Cela vaut-il la peine de recevoir 1% de revenu avec une inflation qui grimpe ? Ne vaut-il pas mieux passer en métaux et vendre au fur et à mesure des besoins ?

- ai-je confiance dans l'avenir ? Ceci se décompose en deux angles, avenir économique et avenir politique et doit être évalué en degrés de gravité. Penser que l'avenir ne va pas être simple est une chose, penser que nous allons passer par des phases d'émeutes ethniques et religieuses, voire de déstabilisation complète du système politique ne sont pas identiques et appellent des degrés de réponses appropriées. Plus vous êtes inquiet, plus la part des métaux (qui se transportent, contrairement à l'immobilier) doit être importante dans votre patrimoine.

- ai-je des enfants et vais-je devoir les aider ? Bref, vous avez des guides. N'oubliez pas non plus de ne prendre en compte la fiscalité qui varie (toujours plus !) qu'en fonction de la voracité et de la bêtise de nos dirigeants. Bêtise ? Ils n'ont toujours pas compris que trop d'impôt tue l'impôt.



Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique

5%
de réduction immédiate
A valoir sur l'ensemble du catalogue internet
www.comptoir-des-monnaies.com

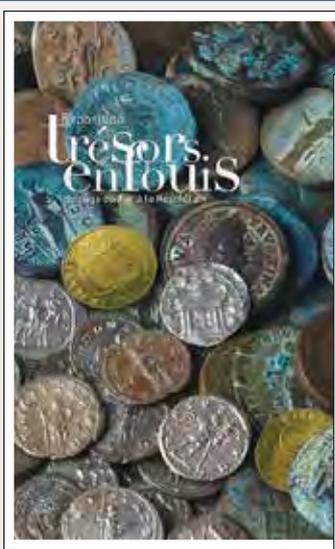
Votre code avantage* : **BN2012**

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

15.000 Monnaies et Billets de l'Antiquité à nos Jours

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

EXPOSITION FRANCO-BRETONNE



VU SUR LE BLOG

GAUCHE ALLEMANDE : SAUVER LES EUROPÉENS

Le titre complet de cet article de Mediapart est « Gauche Allemande : sauver les Européens plutôt que leur monnaie », [cliquez pour le lire](#).

Il pose un vrai problème, celui de l'euroessimisme de gauche, n'oublions pas que les élections allemandes sont le 22 septembre, demain, et que rien n'est clair de la coalition qui va sortir des urnes.

VU SUR LE BLOG

FONDRE SON OR, PERDRE SON ÂME

Cg.fr a toujours fait campagne sur le « Ne fondez pas » chaque fois que les cours des métaux grimpaient à des sommes alléchantes. Notre raisonnement était à la fois logique et émotionnel.



Logique car c'est celui qui ne fond pas qui, ensuite, se retrouve avec, à la fois, la valeur métal et une rareté plus grande puisque les autres ont fondu. Logique aussi car lorsque l'inflation menace, l'argent papier que l'on a reçu pour sa fonte, sauf s'il repasse directement en valeur

réelle, ne suivra pas la hausse des prix.

Émotionnel car tout ce qui est fondu portait un morceau d'histoire qui va disparaître dans le creuset. Je n'ai plus la citation mais j'ai lu quelque part que lorsque Bonaparte prend Venise, il va fondre, pour en faire des monnaies, sept cents kilos d'or du trésor des Doges.

Celui-ci contenait bien des choses, par exemple http://fr.wikipedia.org/wiki/Corne_ducale, et surtout les dépouilles du pillage de Constantinople par les Croisés, donc des objets pouvant remonter au trésor de Constantin pour les plus anciens. Ces objets que les musées modernes s'arracheraient passèrent au creuset, la mémoire qu'ils portaient aussi.

L'article paru sur Causeur, « Achat or » : vivre sans mémoire, [cliquez pour le lire](#), nous a donc touché. Lisez-le et ne fondez pas !

VU SUR LE BLOG

PANNEAU D’AFFICHAGE

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

C’est très important ! Nous ne sommes pas stupides pour croire que sur 300.000 fiches nous n’avons fait aucune erreur ou faute de frappe. Nous avons besoin de vous qui en remarquez pour nous les signaler. Cela améliore la qualité du site qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !



10 MAI 1988 / 10 MAI 2013



Cgb a vingt-cinq ans ! Il y a 25 ans, cgb était Michel Prieur et Jean-Marc Dessal, depuis vingt-trois autres sont arrivés, retrouvez-les dans l'ordre chronologique de leur arrivée :

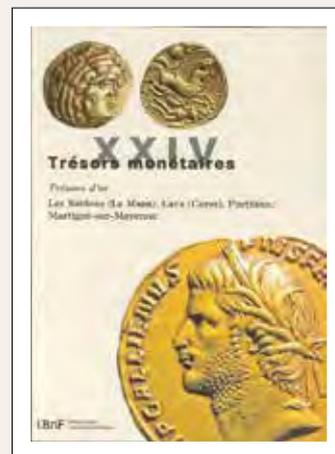
http://www.cgb.fr/liste_emails.html



UNE COMMUNICATION D’INTERPOL SUR LE TRÉSOR DE LAVA



<http://www.interpol.int/fr/Internet/Centre-des-m%C3%A9dias/Nouvelles-et-communiqu%C3%A9s-de-presse/2011/N20111216bis>



OYEZ ! OYEZ ! CERFA N°14812*01 !

<http://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/actualites/00899.html>

Formalités

Commerce de métaux : la nouvelle déclaration annuelle reportée au 30 avril 2013

Publié le 08.02.2013 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)
Les commerçants au détail de métaux ferreux et non ferreux doivent transmettre avant le 30 avril 2013 (à titre exceptionnel au lieu du 31 janvier), une déclaration de leurs ventes.

Cette déclaration doit comporter les mentions suivantes :

- identification du vendeur et de l'acheteur (nom, prénoms ou raison sociale, adresse, et pour les entreprises le numéro Siret, et pour le vendeur, sexe, date et lieu de naissance),
- montant total des achats effectués au cours de l'année précédente auprès du même vendeur.

La déclaration n°2093 (cerfa n°14812*01) doit être envoyée, en indiquant sur l'enveloppe le numéro du département où est situé l'établissement, à l'adresse suivante : Direction générale des finances publiques

- Opération 2093 - CS 90013 - 59891 Lille Cedex 9

Cette obligation déclarative annuelle concerne toutes les personnes physiques ou morales qui procèdent à titre habituel à l'achat au détail de métaux et s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre le trafic de métaux volés.

Elle s'applique aux ventes de métaux :

- ferreux (fer, acier, fonte),
- non ferreux (aluminium, cuivre, inox, plomb, zinc, chrome, nickel...),
- précieux (or, argent, platine).

Pour en savoir plus

- Déclaration n°2093 - cerfa n°14812*01
- Décret n°2012-1322 du 28 novembre 2012, JO du 30 novembre (...)

Légifrance

- Rescrit fiscal n°2013/02 du 30 janvier 2013



Barbara VAUCOULEUR
Avocat à la Cour
22, rue Taine - 75012 Paris
Tel. : 01 83 62 43 93
vaucouleur@bvavocats.com

CET ÉTÉ À AURIOL

Nous apprenons par *La Provence* une direction de tourisme pour cet été, [cliquez pour lire l'article](#) ;

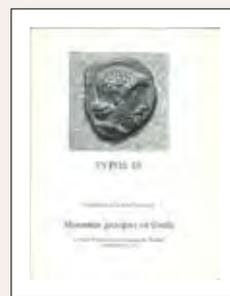
C'est un matin de 1867 que l'agriculteur auriolais Louis Aubert découvre un véritable « trésor ».

Plus de 2100 pièces de monnaie datant du V^e siècle avant J.-C.

Il décide alors de négocier son butin et celui-ci est alors éparpillé aux quatre coins du monde.

Le conservateur du musée Martin Duby d'Auriol, Jean-Claude Héreau, a sollicité de nombreux musées européens et internationaux pour parvenir à rassembler une partie de la collection, de nouveau réunie en Provence.

« A la recherche du trésor d'Auriol », au musée Martin Duby, jusqu'au 29 septembre. Plus d'infos : tresauriol-mp13.com



LES BOURSES

LES BOURSES

JUIN

1 Bavai (59)
journées de la Société Française
de Numismatique (SFN)

1 Londres (GB) (****)(N)

1 Moers (D) (nc) (N)

1-2 Bologne (I) (***) (N)

2 Soignies (B) ()** (N)

2 Lausen (CH) (**) (N+Ph)

9 Remiremont (88) (**) (tc)

9 Taverny (95) (**) (N)

8 Hoyerswerda (D) (**) (N+Ph)

9 Minden (D) (**) (N)

16 Avignon (84) (**) (N)

21/22 Bâle (CH)

(Journée numismatique suisse)

23 Aix-les-Bains (73) (**)** (N)

28 Séville (E) (**) (N)

29 Spittal (A) (**) (N)

30 Saint-Raphaël (83) (**) (N)

30 Marl-Sickingmühle (D) nc) (N)

JUILLET

21 Eauze (32) ()** (N)

21 Bellegarde (01) (**) (N)

27/28 Saint-Just-en-Chevalet (42) (**) (tc)

CODE DES BOURSES :

Le nouveau calendrier du BULLETIN NUMISMATIQUE (BN.) est arrivé avec la nouvelle année. Il vous permettra de connaître les dates des réunions et de sélectionner en priorité les salons ou bourses où vous rendre. Si vous détectez une erreur ou une omission, n'hésitez pas à nous le signaler afin d'en améliorer la qualité. Merci à tous. C'est votre calendrier !

(N) Bourses majoritairement ou exclusivement numismatiques

(B) Billets seulement

(P) Philatélique. À l'étranger, les philatélistes sont souvent associés aux numismates

(CP) Cartes-postales

(tc) Bourses toutes collections ou multi-collections où la Numismatique est minoritaire

1) Bourses surlignées en gras (Bourses où un représentant de cgb.fr est présent)

2) Bourses surlignées en italique (Bourses que nous recommandons ou que nous avons déjà fréquentées)

UN MOIS DE JUIN AVEC UN AIR DE VACANCES



Blason de Soignies



Blason d'Aix-les-Bains

Laurent Schmitt sera présent à la bourse de Soignies (Belgique) le dimanche 2 juin 2013 à la salle de Basket Ball, rue Général Henry de 8h30 à 15h00.

Christophe Marguet et Nicolas Parisot seront sur le stand de la bourse d'Aix-les-Bains le dimanche 23 juin 2012 au Casino, grand Cercle comme d'habitude de 9h00 à 17h00.

Pour ces deux manifestations, n'oubliez pas de passer vos commandes le jeudi au plus tard, précédent ces manifestations.



CLIQUEZ POUR VISITER LE CALENDRIER DE TOUTES LES BOURSES ÉTABLI PAR DELCAMPE.NET

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition *sine qua non* et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne,
75002 PARIS.

Tel : 01 40 26 42 97 courriel : joel@cgb.fr

IMPORTANCE DES BOURSES

**** : bourse de niveau international. Vaut le voyage même en avion.

**** : bourse d'importance régionale. Mérite de se déplacer même de loin.

*** : bourse d'importance départementale. Faites le détour.

** : bourse d'importance cantonale. Allez-y pour voir.

* : bourse d'importance communale.

nc : pas d'information !

Attention, en particulier pour les bourses toutes collections avec une étoile, vous pouvez avoir une bonne comme une mauvaise surprise !

REVUE DE PRESSE ET DIVERS



LE POSTUME JAUNE A CHANGÉ DE NOM !

Nous recevons de l'un de nos lecteurs, aussi vigilant dans sa lecture des anciens BN que dans la surveillance du grand site d'enchères un courriel révélateur.

http://cgi.ebay.fr/ws/eBayISAPI.dll?ViewItem&item=111064015978&ssPageName=STRK:MEWAX:IT&_trksid=p3984.m1438.l2649

Révélateur ? Oui : que les arnaqueurs sont têtus et que la mère des pigeons est toujours enceinte. Jugez-en :

Cela finit à 32 enchères et... 510 euros tout de même.

Bonjour Mr Prieur,

En lisant votre information sur « Arnaque à l'antoninien peint en jaune » (<http://blog.cgb.fr/arnaque-a-antoninien-peint-en-jaune,2942.html>), je constate que la monnaie en vente ce jour sur ebay est la même que celle qui illustre votre note.

Tout simplement parce que sb72stephane est devenu parisparis6969 puis monnaie-decollection2013. Ce dernier n'est autre que le vendeur de cette magnifique pièce vendue sur ebay.

Comme quoi, on change de nom, un coup de passe-passe et le tour est joué !

FAUX DE CHEZ FAUX

Notre lecteur GL nous communique des photos et un petit texte à propos d'un faux pour servir qui rappelle les heures les plus sombres de la 10 centimes à l'N couronnée de l'époque de Napoléon ! Précisons que la chose a été vendue sur le grand site d'enchères, cliquez pour voir la vente.

« Avez-vous déjà rencontré ce liard 'au buste âgé' de Louis XIV ?



Cette curiosité des plus frustes ne semble pas repousser les nombreux amateurs qui se sont empressés de miser jusqu'à 150 Euros pour se l'approprier ! Il est vrai que sa rareté compense sa laideur. Ici aucune finesse dans l'effigie du roi. Quant au revers il est tellement contrefait qu'on a du mal à croire que cette pièce ait jamais circulé...

Et l'on est en droit de s'interroger sur le marché étroit des faux d'époque. Les références étant rares hormis les faux cités dans l'ouvrage de G. Crépin (C2G 246 et 248) il est donc facile de présenter à la vente ce type de contrefaçon et d'en tirer un bon prix... À vous de juger... »

Pour comparer, un vrai :



LA DERNIÈRE VIDÉO D'OLIVIER DELAMARCHE

Elle est consacrée à la dernière modification à la mode, le changement des règles de calcul du Produit Intérieur Brut : en lui rajoutant de nouveaux produits, on fait tomber le ratio de la dette en-dessous des 100% du PIB.

Et Olivier Delamarche dit ce qu'il en pense sur BFMTV [cliquez pour regarder sa dernière vidéo.](#)



Vous pouvez relire les aventures initiales du Postume peint en jaune dans le BN107, page 20, [cliquez pour le charger.](#) Et ne manquez pas « L'insondable culot de Roger DODO » dans le BN108, page 5, [cliquez pour le télécharger...](#)

Michel PRIEUR



EURO : IN, OUT, PRE-IN ?

Article très intéressant de Jean-Yves Naudet, économiste enseignant à la faculté de droit de l'Université Aix-Marseille III, paru sur Nouvelles de France, « Euro : in, out, pre-in ? ».

l'euro, la question qui se pose est : quelle Europe ? Europe puissance ou Europe espace ? Centralisée, dirigiste, autour de politiques communes, ou bien libérale et simple zone de libre-échange ? Au-delà de la question de la monnaie, c'est cela qui fait hésiter les anciens pays communistes, attachés, plus que nous peut-être, à la liberté économique. »

L'article fait le tour des situations des pays euro-possibles et conclut sur ce qui nous semble frappé au coin du bon sens : les problèmes de l'Europe sont liés avant tout à la nullité des politiques en place, pas à la nullité des politiques en place, pas à la monnaie euro (sinon qu'elle lie tout le continent aux mous incapables de prendre les décisions nécessaires, je cite sa conclusion):

« La véritable question n'est pas l'euro ou pas l'euro, mais celle du rôle de la Banque centrale (quelle politique monétaire ?), de l'État (quel degré d'intervention, de pression fiscale, d'entreprises publiques, de régulation ?), de la politique budgétaire (équilibre ou déficit, automatique ou conjoncturelle ?). Plus que l'euro ou pas

Michel PRIEUR



LES ROUGES EN SURSIS À BRUXELLES

Intéressant article dans Les Échos de ce jour, [cliquez pour le lire](#), à ne pas manquer pour sa phrase clé : « La réaction des citoyens est partagée: les gens se disent attachés à ces piécettes et craignent un risque d'inflation si elles disparaissent, mais dans le même temps, ils ne les utilisent pas ».

collectionneurs même si les quantités ne sont plus que symboliques. Nous avons bien connu cette situation avec la 1 centime Épi, née en 1960, disparue avec le Franc en 2001 mais seulement frappée, dès 1980, à moins de cent mille exemplaires par an quand elle sortait par dizaines de millions d'exemplaires par an dans les années soixante, avant les Grandes Dévaluations.

Espérons que les fabrications des 1, 2 et 5 cents d'euros seront poursuivies pour



GARDEZ LE MÉTAL PHYSIQUE

« Les banques centrales occidentales avaient besoin de donner l'impression d'une absence d'inflation pour pouvoir continuer de monétiser leur dette et d'acheter des actifs sans valeur. L'or est un indicateur de l'inflation, il a donc dû être écrasé pour laisser place à plus de création monétaire », décrypte de son côté le GATA qui reproche aux journalistes de Bloomberg de s'en tenir à une enquête superficielle.

En Suisse, un référendum va demander au peuple de se prononcer sur les points suivants : le maintien des réserves d'or nationales en dehors des frontières, l'interdiction à la Banque Nationale Suisse (BNS) de vendre son or et un minimum de 20% d'or dans la part des réserves totales de la BNS. Au Japon, en Chine et en Inde, les acheteurs d'or physique se bousculent dans les échoppes pour profiter de ce qu'ils estiment être un bon point d'entrée.

Toutefois, **le mythique Jim Rogers estime que cette correction n'est pas terminée.** Selon que vous soyez des amateurs d'analyse technique et de Fibonacci ou des amateurs d'Histoire, vous pouvez considérer que l'or peut descendre jusqu'à 1 270\$ l'once, 1 075\$, voire casser fugacement les 1 000\$.

L'or, K.-O. malgré la création monétaire ?

En réalité, ce que nous voyons à l'oeuvre, c'est une dépression à l'échelle quasiment mondiale. Une dépression signifie nécessairement une destruction d'argent : des mauvaises dettes ne seront pas remboursées. Pour lutter contre cette dépression, la voie



LE MÉTAL EST TOUJOURS AUSSI RARE

de la création monétaire a été choisie. Nous sommes dans une expérimentation sans précédents par son échelle et sa généralisation.

Manuel Barroso, président de la Commission européenne en octobre 2011, au moment de la faillite grecque acte II : « Nous sommes entrés dans un territoire inconnu et nous sommes en train de discuter de solutions qui n'ont jamais été testées auparavant ». Un papier de la Banque des règlements internationaux de septembre 2011 s'intitule « Les Banques centrales post-crise – Quelle boussole pour des eaux inconnues ? ». En septembre 2012, le président de la Fed de Dallas reconnaît « s'enfoncer toujours plus profondément dans ces eaux inconnues ». Le 4 avril 2013, un papier de la HSBC reprend à nouveau cette expression d'eaux inconnues à propos de la décision de la Banque du Japon d'imprimer jusqu'à faire naître l'inflation.

La baisse de l'or nous indique simplement que, pour le moment, les forces de la déflation l'emportent. La décision du Japon de faire baisser le yen peut avoir pour effet d'exporter la déflation japonaise. En effet, les entreprises occidentales qui produisent des biens en concurrence avec celles du Japon vont voir leurs marges s'écraser. La

déflation est d'une telle ampleur que l'inflation par la création monétaire peine toujours à la compenser.

Que faire de votre or ? La réponse est simple : conservez-le. Ceci concerne l'or physique détenu en dehors du circuit bancaire.

Marchés actions au plus haut, rendements au plus bas, or qui décroche... **il est temps d'adapter votre choix d'allocation d'actifs, placements et investissements à cette nouvelle donne.** Dans sa dernière *Stratégie*, Simone vous propose :

- de repenser vos investissements aurifères
- de miser sur un fonds français qui profite de la volatilité des marchés. Et au vu de ce qu'ils nous réservent pour les prochains mois, ce fonds a de quoi faire des étincelles.

Pour en savoir plus, c'est dans la Stratégie de ce mois-ci !



NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES



Prix de vente sans grade: 25 USD*

Faites-les grader par PCGS, à Paris.

Professional Coin Grading Service:

- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
- Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
- Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

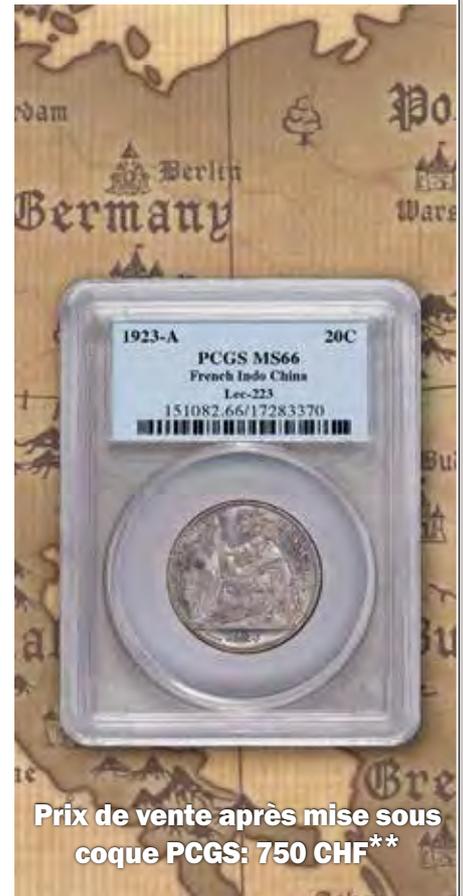
NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez joindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au **01 40 20 09 94** ou par courriel à info@pcgseurope.com.

*Catalogue Krause, monnaie non circulée.
** Cabinet Numismatique, Maison Palombo S.A., Genève. Vente aux enchères, Novembre 2011.



PCGSEurope.com



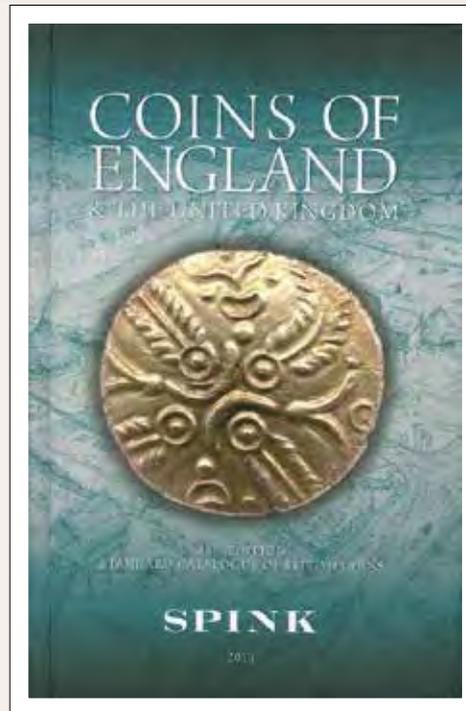
Prix de vente après mise sous coque PCGS: 750 CHF**

COINS OF ENGLAND

Coins of England and the United Kingdom 48th Edition. Standard Catalogue of British Coins, Spink 2013, Londres, 2012, relié cartonné (14 x 22,5cm), XVI + 648 pages, près de 5.000 n°, illustrations en couleurs. Code : Lc123. Prix : 29,90€

Avec le début de l'année est arrivé le nouveau catalogue des monnaies anglaises et du Royaume-Uni. On ne présente plus cet ouvrage dont la première édition est parue en 1929. Nous en sommes à la quarante-huitième ! Si cette nouvelle édition ressemble à s'y méprendre à la précédente, elle est aussi différente. L'ouvrage ne cesse de prendre de l'ampleur et du poids. Ce catalogue réussit le pari de réunir l'ensemble du monnayage frappé en Angleterre depuis la période celtique jusqu'au « jubilee » de la Reine et aux Jeux Olympiques de Londres en 2012.

La table des matières très utile se trouve à la page V, suivi par les abréviations et l'introduction de la présente édition (p.VI-IX). Une introduction et une présentation de l'ouvrage destinée au débutant (p.X-XV) permet de prendre en main le livre et de se lancer immédiatement dans le vif du sujet.



L'ouvrage débute, faut-il le rappeler, par les monnaies celtiques (p.1 à 45, n°1 à 450) suivies par les monnaies romaines ayant circulé et ayant été frappées en Angleterre (p.46 à 79, n°451 à 750) ce qui n'est pas négligeable. Ensuite nous découvrons les monnayages

des « Dark Ages », anglo-saxons, (p.80 à 134, n°751 à 1188). De nombreux ajouts ont été opérés dans ce dernier chapitre.

Nous découvrons ensuite le monnayage anglais de la période médiévale avec la période normande (1066-1154) (p.138-153, n°1250-1336), puis le monnayage des rois Plantagenêts, et de leurs successeurs directs jusqu'aux Tudors (1154-1603) (p.154-261, n°1337 à 2607D) avec de nombreuses nouveautés. Suivent les chapitres consacrés à la dynastie Stuart et le Commonwealth (1603-1714) (p.262-386, n°2608-3624), suivi par les maisons de Hanovre, de Saxe-Coburg-Gotha et Windsor (1714-1917-aujourd'hui) (p.387-636, n°3626-4921) en tenant compte des nouvelles émissions, très nombreuses depuis la dernière édition, Jeux Olympiques obligent.

Une bibliographie, simplifiée, la traduction des légendes latines figurant sur le monnayage et un tableau des marques d'ateliers ainsi qu'un index alphabétique des souverains complètent le catalogue (p. 636-648). Il faut noter que la publicité fait une entrée remarquée dans cette nouvelle édition.

Laurent SCHMITT

LA SAGA DES DOLLARS...

Les débuts d'une enquête

La numismatique est vraiment une discipline passionnante, y compris pour la période contemporaine. Alors que cela pourrait se résumer pour certains monnayages à une succession de dates, de noms d'ateliers et à d'interminables listes de chiffres de frappe, surgit de temps de temps une anecdote, une de ces petites histoires de l'Histoire monétaire, un véritable conte de fées pour numismate.

Tout commence par l'achat d'un surprenant coffret au guichet de cgb.fr : une monnaie de 1 Dollar 1884 de type Morgan frappée à Carson City (lettres d'atelier CC) dans un remarquable état, mais surtout emballée dans un coffret de l'US Mint avec l'inscription suivante : « *As we approach America's Bicentennial, this historic silver dollar is one of the most valued reminders of our national heritage* » (Alors que nous nous approchons du bicentenaire de l'Amérique, ce dollar en argent est un des plus précieux souvenirs de notre patrimoine national), phrase signée Richard Nixon, 37^e président des États-Unis de 1969 à 1974.

Imaginez que vous trouviez un écu de 5 Francs Hercule en argent (F.334) en FDC dans un coffret de la Monnaie de Paris avec



un petit mot de Georges Pompidou qui dit : « Alors que nous nous approchons du bicentenaire de la République, cette monnaie en argent est l'un des plus précieux témoignages de notre patrimoine national ». Face à une telle découverte, vous auriez sans doute essayé d'en savoir plus. Donc, direction Carson City, capitale du Nevada qui ne comptait que 5.000 habitants en 1960, improbable siège d'un très fameux atelier monétaire aux côtés de Philadelphie, San Francisco et New Orleans (notre Nouvelle-Orléans).

Carson City, un atelier de circonstances

Carson City doit son nom au célèbre pionnier et éclaircur de l'armée américaine Kit Carson. La ville se développe réellement avec la découverte d'or et d'argent dans le Nevada, dont le fameux filon de Comstock Code. En 1866, afin de faciliter la production de monnaies en or et argent, un atelier est construit à Carson City. Entre 1870 et 1893, de nombreuses monnaies en argent y sont frappées. Entre 1895 et 1933, le bâtiment abrite le service fédéral d'essayage (*US assay office*). Le bâtiment existe toujours et abrite le Musée d'État du Nevada.



... DE CARSON CITY

À la fin du XIX^e siècle, les groupes politiques en faveur du bimétallisme et donc de l'argent sont très actifs, en particulier au Nevada où il existait même un *Silver Party* (Parti de l'argent). Alors que le Congrès a démonétisé le dollar argent en 1873, les lobbies miniers tentent de réintroduire le bimétallisme. En 1878 est voté le *Bland-Allison Act* qui oblige le Département du Trésor à acheter entre deux et quatre millions de dollars en argent chaque mois, au prix du marché sans référence à sa supposée valeur en or, et à les frapper sous forme de monnaies de circulation en argent. En 1890, le *Sherman Act* oblige le Trésor à acheter 140 tonnes d'argent par mois, les compagnies minières étant bien sûr payées en or. Cela ne fait pas les affaires du Trésor qui voit ses réserves se vider rapidement et n'est plus en mesure d'honorer ses obligations et ses dettes internationales qui sont elles payables en or. En Novembre 1893, le *Sherman Act* est abrogé. Les achats d'argent à fin monétaire sont arrêtés, les ateliers ne devant produire qu'à partir de leurs

stocks restants d'argent. La production s'arrête en 1904. Les dernières productions de dollars Morgan reprendront en 1921 et pour une seule année.

Dans le même temps, les dollars en argent ne sont plus guère utilisés, détrônés surtout dans l'Est par l'usage des billets.

En 1918, le *Pittman Act* autorise le Trésor à fondre 350 millions de monnaies de pièces d'1 Dollar. Sous l'influence des intérêts miniers, d'autres monnaies sont frappées à partir de 1921 dont les derniers Morgan Dollars. Entre 1960 et 1964, le gouvernement met en circulation 152 millions de monnaies de 1 Dollar argent à la valeur faciale à la grande joie des collectionneurs qui eux connaissent leur réelle valeur.

Une découverte inespérée

La grande surprise est la découverte de trois mille sacs contenant 2,8 millions de dollars Morgan frappés à Carson City (CC) et oubliés dans un coin du bâtiment principal du Trésor à Washington.



Le dernier jour de 1970, le Président Nixon a signé les amendements du *Bank Holding Company Act*. Cette loi a autorisé l'Administration à vendre les 2.8 millions de dollars Carson City de la façon la plus appropriée et a ainsi créé le marché moderne pour des dollars en argent de Carson City. Le Trésor va commercialiser les dollars CC via plusieurs ventes sur offres. C'est ce qui restera sous le nom de *GSA Hoard*, trésor de la *General Service Administration*. Il y eut cinq ventes de 1972 à 1974, puis deux en 1980. L'offre minimale sur 1882-CC, 1883-CC et 1884-CC était 40-42 dollars ; l'offre minimale était 180 dollars pour 1880-CC, 1881-CC et 1885-CC.



Malgré les quantités, ces dollars ont toujours été très prisés à tel point que, pour la dernière vente, sur 400.000 ordres, 200.000 n'ont pu être satisfaits. Ces monnaies restent très demandées par les collectionneurs et donc les marchands américains et sont souvent surcotées.

Laurent COMPAROT

MONNAIES ROYALES INÉDITES

Depuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation regroupant près de 400 000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de références, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier un courriel avec la photo de la monnaie, son poids et son diamètre.

Arnaud CLAIRAND

UN DIXIÈME D'ÉCU DIT « AUX TROIS COURONNES » FRAPPÉ EN 1712 À BAYONNE (L)

Nous avons publié, dans le *Bulletin Numismatique* n° 114, un dixième d'écu dit « aux trois couronnes » de Louis XIV frappé en 1713 à Bayonne, puis un second exemplaire dans le *Bulletin*

Numismatique n° 115. Monsieur Gaumondie, que nous remercions vivement, nous a déposé pour étude un nouvel exemplaire mais cette fois-ci frappé en 1712 à Bayonne (22 mm) ; il s'agit également d'un exemplaire inédit absent des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. D'après nos recherches aux Archives départementales du Rhône, 460 dixièmes furent mis en boîte cette année-là à Bayonne, permettant d'estimer la frappe à plus de 1 250 000 exemplaires. Ces petites monnaies sont souvent boudées par les marchands et n'apparaissent donc pas dans les ventes. De fait, les pointages réalisés à partir des ventes sont souvent faussés et il n'est pas étonnant qu'une monnaie frappée en aussi grand nombre soit absente des ouvrages de référence. Notons que sur cet exemplaire le millésime a été regravé, le 2 final ayant été regravé sur un 1.



UN ÉCU DIT « DE FRANCE-NAVARRE » FRAPPÉ EN 1719 À GRENOBLE (Z)

Monsieur Jean-François Gaumondie, nous a aimablement signalé une autre monnaie inédite : un écu dit « de France-Navarre » frappé en 1719 à Grenoble (Z) (38,5 mm), signalé mais non retrouvé dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Cette monnaie qui aurait été frappée à 135 075 exemplaires d'après Frédéric Droulers, manquait à la collection du baron Chaurand, dispersée les 10 et 11 avril 2012 par Thierry Parsy. Cette collection conservait toutefois une monnaie tout aussi rare, le demi-écu dit « France-Navarre » frappé

à Grenoble en 1719 (n° 555). Le différent situé avec le millésime est celui du graveur François Jalley, commis le 29 octobre 1710 par un arrêt de la Cour des monnaies de Lyon (A. Clairand, *Monnaies de Louis*

XV..., p. 44). Le différent situé avant le millésime n'est pas un « tablier » ou un « tablier de forgeron » comme cela est indiqué dans plusieurs articles ou ouvrages de référence. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors d'un article que nous consacrerons à ce différent si particulier, article que nous rédigeons en collaboration avec Christian Charlet. Les deux dauphins adossés situés après le mot REX posent moins de problèmes : il s'agit du différent d'Antoine Amar, directeur de la Monnaie de Grenoble de 1720 à 1751 (A. Clairand, *Monnaies de Louis XV...*, p. 44).



UN ÉCU DIT « DE FRANCE » FRAPPÉ EN 1723 À BESANÇON (CC)

Monsieur Jean-Luc Perrin nous a aimablement signalé et expédié pour étude un écu dit « de France » frappé en 1723 à Besançon (CC) sur flan neuf. Cette monnaie figure bien dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers mais n'a pas été retrouvée par cet auteur. Cet exemplaire présente un flambeau après REX, différent du directeur Jean-Louis Loir, en exercice de 1712 à 1731 (cf. A. Clairand, *Monnaies de Louis XV...* p. 47). Le différent du graveur Hugues Morand (1705-1725), une tête à gauche, est placé avant millésime (AN V¹ 173 et V¹ 266).

Frédéric Droulers donne une estimation de frappe de 10 080 exemplaires. Cette monnaie est bien attestée dans les archives, le registre AN Z^{1b} 298 indiquant en effet que 14 écus furent mis en boîte en 1723 à Besançon. Les registres des délivrances n'étant pas conservés le chiffre précis de frappe n'est pas connu. Le chiffre donné par Frédéric Droulers a

été obtenu en multipliant le chiffre de mise en boîte 14 par 720. Cette règle de mise en boîte est en effet celle appliquée pour les autres ateliers du royaume.





COMMENT CRÉER UN MARCHÉ NOIR ?

Comment un État peut-il créer un marché noir qui n'existe pas ?

Facile :

Avec une loi stupide et inapplicable. Exemple :

Le rachat de débris d'or aux particuliers a déjà été rendu problématique par une loi exceptionnellement inapplicable qui concernait les transactions sur *métaux ferreux et non ferreux* - donc tous les métaux, sauf dans l'esprit de l'auteur de la loi ; en clair si vous achetiez un kilo de clous au BHV, vous deviez légalement régler par chèque, virement ou carte de crédit et on devait relever votre identité. *Dura Lex sed Lex*.

En revanche, personne n'a jamais, à ma connaissance, fait quoique ce soit contre certaines réunions d'achat chez les particuliers ou les hôtels, les cafés, les buralistes avec des balances approximatives et non homologuées par les Services, sans bien entendu le moindre livre de police un tant



soit peu contrôlable - comptabilité ? Qu'est-ce que c'est ?

Tout ceci est pourtant déjà interdit depuis deux siècles par la Loi (Code Napoléon et suivants) !

Mais non ! Il faut encore faire voter une nouvelle loi, sinon comment ce député aura-t-il « sa » loi ? !

Cherchons ensemble la fausse bonne idée, la manière de faire vraiment inapplicable

mais qui fait tellement joli sur le papier législatif... ils ont trouvé !

Je cite maintenant l'article de l'excellent site www.boursier.com.

Un délai de rétractation

Ainsi, « outre l'aménagement sur les lieux de vente, de règles particulières d'information des consommateurs sur la valeur de rachat de l'or, il s'agirait de définir les conditions de formation et d'exécution des contrats conclus entre des consommateurs et des professionnels

proposant le rachat d'or et de métaux précieux. » Concrètement, l'idée serait d'obliger le professionnel à remettre au client une offre pré-contractuelle comportant certaines mentions imposées (identité, coordonnées, description et prix des objets...)

Le ministère ajoute que le gouvernement souhaite aussi reconnaître au consommateur « un droit de rétractation de 7 jours », avec obligation pour le professionnel de

AVEC UNE LOI STUPIDE !

joindre un bordereau de rétractation au contrat.

Ces mesures seront proposées dans un prochain texte législatif.

Réfléchissons à ce qui se passerait si ce texte était appliqué (mais il ne le sera pas).

D'abord deux options :

A. l'affaire se fait tout de suite, paiement inclus, le client ayant, imaginons, sept jours pour rapporter l'argent et récupérer ce qu'il a vendu.

B. l'affaire ne se fait pas tout de suite, le client repart avec son lot de métal précieux dans un sachet plastique scellé (imaginons) et sa proposition « pré-contractuelle ».

Dans le cas A, le professionnel doit évidemment garder tous ses achats au moins sept jours ce qui lui bloque d'autant ses fonds et génère des risques de changements de cours et des frais financiers. Qui va les payer ? Évidemment le client qui vend quand même et touchera moins.

Changements de cours ? Toujours à la perte pour le marchand, bien entendu ! Si le cours du jour de transaction est de 10, dès qu'il est plus élevé pendant les sept jours qui suivent, le client a tout intérêt à revenir, casser la vente et aller au magasin suivant

pour bénéficier du nouveau cours... et c'est reparti pour sept jours ! Le vendeur vend toujours au plus cher d'une durée de sept jours. Donc les marchands acheteurs doivent baisser les prix d'achats et faire payer à tout le monde pour quelques malhonnêtes que cette loi veut coincer mais que personne ne cherchera jamais et qui, n'appliquant pas plus cette loi que les autres, continueront leurs fraudes. En France, la loi ne s'applique qu'à ceux qui la respectent.

Vous vous demandez : « *Comment le législateur peut-il être aussi stupide ??* » Et vous faites remarquer que le droit de retour de la loi Scrivener sur la vente par correspondance exclut évidemment tous les biens dont la valeur est fixée sur un cours mobile. Oui, mais vous, vous êtes un justiciable, vous connaissez cette loi. N'oubliez pas que les auteurs de la nouvelle, des législateurs, sont allés éplucher les petits alinéas de la loi Scrivener ! Mais cette nouvelle loi ne sera pas appliquée.

Voyons maintenant l'option B que nous rappelons : l'affaire ne se fait pas tout de suite, le client repart avec son lot de métal précieux dans un sachet plastique scellé (genre...) et sa proposition « pré-contractuelle ».

Dans ce cas, direct, la loi ne sera pas appliquée : quand on fait la démarche d'aller

vendre de l'or, c'est que l'on en a besoin, pas questions d'attendre sept jours et de revenir.

Pourquoi la loi ne sera-t-elle pas appliquée ? Parce qu'elle n'aura pas l'occasion de l'être, les officines ayant été contraintes à la fermeture. Dans les deux cas A et B, ceux qui payent loyers, taxes, salaires, charges ne pourront pas tenir contre le gentil garçon bien propre sur lui sur son scooter, parké devant la boutique d'achat d'or et prêt à partir. Ce gentil garçon payera plus cher que la boutique (pas difficile), en espèces, sans papiers ni factures, tout de suite et sans embrouilles... Qui ira lui courir après ? Qui prendra la plainte du commerçant patenté ? Où partira l'or ? N'importe quel pays limitrophe et un peu plus loin si nécessaire.

La profession d'acheteur d'or au public aura disparue au profit du marché noir.

Nous ? Cgb a cessé l'achat de débris d'or au public en 1997, à l'arrivée de Jean-Pierre Chevènement au Ministère de l'Intérieur, Nous ne sommes pas concernés directement.

Mais nous savons que les trafiquants à qui on mettrait le pied à l'étrier par les débris d'or à fondre iraient certainement dans d'autres secteurs ensuite.

Michel PRIEUR

CONFÉRENCE DE LA SENA 7 JUIN 2013

La Société d'Études Numismatiques et Archéologiques (Séna) se réunira le vendredi 7 juin 2013 à 18h30 pour sa séance mensuelle. Celle-ci se tiendra à la Maison des associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue du Louvre, Paris 1^{er} (Métro : Louvre-Rivoli, Autobus : 21, 67, 69, 72, 74, 81, 85). La séance est ouverte à tous et l'entrée est libre. Cette conférence, présentée par Philippe Schiesser, aura pour thème « Les 'grands deniers' de Touraine ».

Cette conférence est issue d'un article en collaboration avec Guillaume Sarah sur les « grands deniers » de Tours, un exemple local de l'apparition du monnayage d'argent mérovingien, à paraître dans la *Revue Numismatique* 2013.

Quelques rares monnaies d'argent mérovingiennes présentent un diamètre sensiblement plus grand (16 à 17 mm) que les autres deniers de la même époque (10 à 12 mm). La plupart portent une mention de lieu d'émission qui peut être rattachée à la Touraine (Tours, Saint Martin ou Balesme). Regroupées sous l'appellation « grands deniers », treize de ces pièces ont été recensées. Cinq de ces deniers portent un nom de souverain qui permet de les attribuer à Childéric II, qui régna entre 673 et 675 sur la cité de Tours.



Un argument supplémentaire pour la datation est la filiation entre un tiers de sou d'or unique et certains grands deniers de Touraine : même type, même style très particulier (même graveur ?) et même monétaire, CHADOMARVS.

Si l'on écarte les pièces dont un ou plusieurs fragments sont visiblement manquants, les cinq exemplaires restants pèsent en moyenne 1,24g et jamais moins de 1,20g ce qui tendrait à confirmer que ces derniers sont à classer parmi les frappes



d'argent mérovingiennes de la Touraine les plus anciennes et les plus lourdes.

Les grands deniers mérovingiens de Tours sont des pièces de bon argent, voire d'argent

LES « GRANDS DENIERS » DE TOURAINE



pur : la moyenne est de 96,3%, pour des valeurs de 93,5% au minimum à plus de 99%.

Cette composition d'argent quasi-pur, à laquelle s'ajoutent une métrologie et une typologie inhabituelles, pouvait suggérer que le premier denier, connu depuis le XIX^e siècle et conservé à la BnF, n'était pas authentique. L'analyse d'une autre monnaie dont l'ancienneté ne peut

être mise en doute, puisqu'il s'agit d'une pièce issue de fouilles archéologiques récentes à Tours, confirme que des deniers mérovingiens de Tours peuvent contenir moins d'un pour cent d'impuretés.

À l'exception de quelques monnaies fourrées ou frauduleuses du type au globule dans un cercle perlé et au pentalpha, les titres d'argent déterminés pour les deniers mérovingiens de Touraine sont tous très élevés, supérieurs à 90%. L'examen des valeurs moyennes pour les cinq groupes typologiques met en évidence que les grands deniers sont les plus purs en argent, à 96,3%. Le titre moyen est légèrement plus faible et comparable pour les groupes de deniers au monogramme à la boucle (92,9%), aux têtes affrontées (93,6%) et au globule dans un cercle perlé et au pentalpha (93,3%). Mais pour les grands deniers, cet écart de près de 7% peut être considéré comme significatif.

La compilation des connaissances disponibles sur ces pièces et l'apport de nouveaux exemplaires permettent de mieux cerner leur(s) émission(s) et de les insérer dans la phase immédiatement consécutive à la mise en place de la frappe de l'argent au haut Moyen Âge, autour de 675 pour la Touraine.

Philippe SCHIESSER

QUE SONT CES ÉCUS DEVENUS ?



On sait que, pour 1690 et 1691, l'atelier de Pau n'a pas enregistré la quantité de flans frappés :

Le spécialiste cgb.fr Arnaud Clairand nous dit :

« Les premiers comptes conservés et postérieurs au début de la première réformation ne remontent pas au-delà de 1695. Pour l'année 1690, seul est conservé le registre des dépenses communes de l'atelier de Pau (AN Z1b 934) dans lequel figure notamment les frais liés au déplacement et à l'installation du

balancier de Morlaàs à Pau, des travaux de maçonnerie ou de l'achat de charbon ou de lie de vin nécessaire au blanchiment des espèces d'argent. »

Le dernier Gadoury donne un indice de rareté de seulement R3.

Collectionneur provincial, je ne reçois ni n'examine tous les catalogues des ventes françaises et étrangères, mais en cherchant bien, je n'en ai vu passer que deux exemplaires durant ces dix dernières années, aucun depuis quatre ans.

Comme Louis De Funès dans une scène mémorable de « *La folie des grandeurs* », je me pose la question : où sont passés ces écus ???

Il ne s'agit pourtant là que de l'écu d'argent frappé à l'effigie de Louis XIV, fort beau, l'écu aux 8 L du premier type, mais avec la particularité d'avoir été frappé en Béarn.

G. Sobin avait pu en inventorier sept exemplaires pour l'année 1690 et un seul pour l'année 1691.

F. Droulers remarque qu'il apparaît de plus en plus rarement dans les ventes.

Il note aussi une frappe arlésienne de 46.229 pour 1693 ???



LE HUIT L AU PREMIER TYPE DE BÉARN



Sa cote est pourtant inférieure à celle de l'écu aux palmes, aux insignes et aux 8 L du second type, pourquoi ? Aucune raison pour que la vaquette soit sous estimée face à l'écu aux armes, encore que, précise le même Arnaud Clairand :

« L'écu aux huit L du premier type de Béarn est presque semblable à celui du

type générique du royaume. Il présente certes DB en fin de légende du revers (Dominus Bearnie) et la vache de Béarn dans un cartouche au centre de la croix du revers à la place de la lettre d'atelier habituelle, mais pas les armoiries de France, Navarre-Béarn dans un large écu rond comme sur

le type aux palmes. Les collectionneurs et marchands ont donc tendance à considérer l'écu aux huit L de Béarn comme une variante du type du royaume, alors que l'écu aux palmes de Béarn est considéré comme un type à part entière, se repérant de surcroît assez facilement. ! »

Même des amis Palois, spécialisés depuis plus de quarante ans dans le monnayage béarnais n'arrivent pas à se le procurer...

Ne parlons même pas du demi ou du quart d'écu au même type, introuvables.

Mystère...

Peut-être suis-je passé à coté, mais j'aimerais en savoir plus !

Aussi je fais appel aux collectionneurs de Royales, vos infos personnelles, vos recherches, vos pointages et vos clichés seront les bienvenus pour tenter d'éclairer d'un jour nouveau et plus authentique, cette rare et belle monnaie

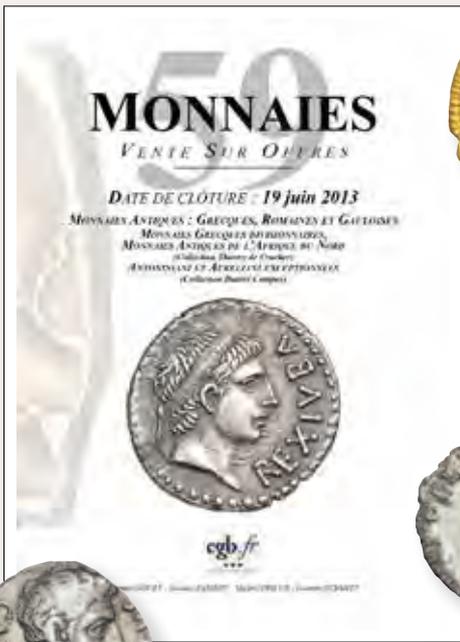
Les résultats de cette petite enquête se retrouveront dans ce même bulletin.

Un Collectionneur bergeracois



MONNAIES 59 : DES EXEMPLAIRES

EXCEPTIONNELS



MONNAIES 59 est en ligne sur internet depuis le 15 mai 2013 avec également sa version FLIP toujours sur notre site. Le catalogue papier sera disponible à partir du 22 mai 2013. La clôture de la vente est prévue pour le mercredi 19 juin 2013 (une grande date, mon anniversaire, je ne vous donnerai pas l'année, mais il y a déjà longtemps !). Les résultats seront disponibles dès le vendredi 21 juin 2013, à partir de 18 heures sur internet !

MONNAIES 59 est une vente différente de nos standards, construite à partir de quatre grands ensembles, constitués par trois grands collectionneurs. Deux d'entre eux ont souhaité laisser leur nom attaché à leur collection. C'est le cas du docteur Thierry de Craeker que je connais depuis une trentaine d'années. Thierry a constitué deux ensembles distincts : le premier est constitué par des monnaies divisionnaires grecques entre le tetartemorion (¼ obole) et la drachme avec 79 numéros ; le second est un exceptionnel ensemble d'une centaine de pièces

... DANS UNE VENTE THÉMATIQUE !



consacré à l'Afrique du Nord avec trois sous-ensembles. Nous avons d'abord vingt monnaies de la Cyrénaïque antique, puis cinquante-cinq monnaies du monde punique de Carthage à l'Espagne en passant par la Sicile, la Sardaigne et l'Italie du Sud, enfin trente-quatre monnaies des royaumes de Numidie et de Maurétanie avec un ensemble exceptionnel pour Juba I^{er}, Juba II, Cléopâtre Séléne et Ptolémée.

Le troisième ensemble est constitué par un choix de cent-vingt-sept monnaies romaines de la République à la fin de l'Empire dont l'auteur a préféré rester dans l'ombre. La qualité des monnaies retenues parle pour lui. Enfin le dernier ensemble est composé de cent-quatre-vingt-neuf antoniniani et aureliani de la collection Daniel Compas dont nous avons déjà dispersé la magnifique collection consacrée au monnayage lyonnais en 2007.

À ces ensembles constitués sont venus se greffer harmonieusement d'autres monnaies de divers déposants complétant et enrichissant MONNAIES 59, en particulier avec un choix de quatre-vingt-sept monnaies gauloises. L'en-

MONNAIES 59 : ROME, GRÈCE, GAULE

semble avec 729 numéros forme un tout homogène, diversifié mais équilibré, différent de ce que nous présentons normalement dans nos ventes sur offres plus classiques. Grâce aux textes précédant les différents chapitres **MONNAIES 59** semble former une habile construction architecturale qui fait vivre et vibrer ce monde antique que nous pouvons toucher par ces monnaies qui semblent s'animer et revivre pour nous.

Une autre particularité de **MONNAIES 59** saute immédiatement aux yeux, c'est le nombre exceptionnel de pedigree, de provenances (547 sur 729, soit 75 % des lots proposés). Nos collectionneurs ont choisi chacun à leur manière des domaines qui leurs sont chers et les ont valorisés par des achats choisis dont ils ont conservés la trace. La traçabilité des monnaies est si importante aujourd'hui pour une bonne connaissance et analyse du marché sur des décennies. Ces collections ne se sont pas construites sur un coup de tête ou



... DANS UNE VENTE EXCEPTIONNELLE !

un coup de poker, elles se sont patiemment accumulées sur une longue période, près de quarante ans pour Thierry de Craeker, plus de trente ans pour Daniel Compas. Ces ensembles sont des collections de gens patients et déterminés qui ont compris que si l'Union fait la Force, le Temps ne respecte pas ce qui se fait sans lui. L'accumulation gratuite n'a pas sa place dans cet espace privilégié : la collection est affaire de patience et de connaissance.

Chacune des pièces de **MONNAIES 59** n'est pas là par hasard mais se trouve à sa place, voulue par un collectionneur qui a dirigé d'une baguette de Chef une symphonie magistralement orchestrée.

Laurent SCHMITT



MONNAIES 59 – LES MONNAIES GAULOISES



A lors que **MONNAIES 57** marquait le renouveau de nos chères monnaies gauloises en Ventes-Sur-Offres, nous n'allions pourtant vous proposer aucune monnaie gauloise dans **MONNAIES 59...** tout ce que nous avions en réserve et en dépôt étant proposé dans le **CELTIC VI**.

Mais c'était sans compter sur une dernière minute ; 87 monnaies. Toutes proviennent d'un même collectionneur qui, discret, laisse la vente «59» nommer le pedigree.

Cette collection présente des monnaies rares et/ou de qualité hors du commun. C'est probablement le plus bel ensemble que nous ayons eu le plaisir de vous proposer en Vente-Sur-Offres depuis longtemps, même si la sélection de **MONNAIES 57** était déjà fort respectable !

La plupart de ces monnaies ont un pedigree, ce qui est toujours un *plus* en notre époque troublée... Les monnaies de la collection G. Savès y sont assez bien représentées et la répartition des monnaies à la croix, sur l'ensemble de 87 monnaies, montre l'intérêt particulier que portait notre collectionneur à ce monnayage. Notons les quatre drachmes de la si rare série dite « de Belvès », ou encore un échantillon varié de drachme à la « tête cubiste », ces rares variantes à la « tête négroïde », la série dite « flamboyante » ou enfin la si belle drachme trilobée...

Les monnayages de la Celtique, de l'Armorique ou de la Gaule Belgique ne sont pas délaissés avec de beaux spécimens. Sur la cinquantaine de monnaies, 36% sont en or ou en électrum, 34% en argent ou en billon et 30% en bronze ou potin. S'il ne fallait en mentionner que quelques-unes, citons, parmi les monnaies d'or, les statères des Namnètes, les deux hémistatères des Aulerques Ebuovices, la série ambiennne (flan large et diverses variantes unifaces), ou la série globulaire sénéone (avec une rare variante au torque et un exemplaire en bronze !)... Parmi les monnaies d'argent et de billon, les statères des Diablintes, Baio-

MONNAIES 59 – ART ET QUALITÉ



casses, Coriosolites ou Vénètes, les deniers de l'Est avec de beaux et rares exemplaires ou encore la rare drachme pictonne du trésor d'Ouzilly... Pour finir par les bronzes, mentionnons quelques exemplaires épigraphes, des Carnutes, des Sénons ou des Lévoviens sans oublier une belle série de potins des Suessions ou encore ces potins Parisii... Et comment ne pas faire une allusion aux deux exceptionnelles rouelles en argent ! Ou encore à ce magnifique statère de Grande-Bretagne ! ?

Vous m'aurez compris, nous sommes très fiers de vous présenter cette sélection de monnaies gauloises et souhaitons que vous preniez du plaisir à la consulter et à faire rentrer dans votre collections quelques monnaies de cet ensemble !

Samuel GOUET

FAUX CHINOIS DANS VOTRE PORTE-MONNAIE !!

Voici quelques années, un scandale de faux chinois avait paniqué les Instituts. Des pièces de 1 et 2 euros arrivaient de Chine par tonnes !!

Bien entendu, les Instituts ayant comme toujours une communication à la pointe et les journalistes une parfaite culture numismatique, je n'ai personnellement jamais compris, dans cette affaire, de quoi il s'agissait vraiment : truqué ou faux ?

Nouvelle affaire (?) dont nous prévient Dh.be, sur le même sujet où il semble bien que ce soit des fausses pièces, de haute qualité (les machines acceptent les euros chinois) envoyées par tonnes.



Une certitude : laisser un pays à la législation prête à tout pour exporter fabriquer tous les modèles de pièces de collection de la planète ne peut que conduire à voir fleurir de la contrefaçon de pièces circulantes.

L'expérience acquise sur les monnaies de collection - que l'on vend bien sûr en petites quantités - permet de fabriquer des pièces circulantes réussies que l'on peut, elles, vendre à la tonne.

Les Instituts vont-ils se réveiller pour lutter contre les copies de monnaies de collection ?

Michel PRIEUR

L'EURO D'ANDORRE S'APPROCHE

La rubrique actualité des AD€, [cliquez pour la visiter](#), nous apprend les modèles à venir :

Le visuel des pièces andorranes vient d'être publié par le ministre des finances de la Principauté, Jordi Cinca, [voir l'article sur le site des AD€](#) :

- Les 1, 2 et 5 cents représenteront un **chamois** dont le *design* a été réalisé par Ruben Da Silva.
- Les 10, 20 et 50 cents **Pantocrator de Saint-Martin de Cortinada et l'église**

romane de Santa Coloma dont le dessin a été réalisé par la société de *design* Moles qui a remporté l'appel d'offres.

- La 1 euro représentera **Casa de la Vall** dont la représentation a été réalisée par Jordi Puy.
- La 2 euro représentera le **bouclier de la Principauté d'Andorre**. Pour rappel ce thème avait été décidé par le gouvernement andorran.

Pour plus d'informations, voir sur le forum : <http://www.amisdeleuro.org/forum/viewtopic.php?f=121&t=5434&start=0>

D'UN LECTEUR ANONYME, BIEN SÛR

Nous recevons une communication d'une Loge du GODF à propos de la frappe du jeton de leur 110^e anniversaire.

L'évènement est tellement rare de voir ceux qui déclarent suivre la Tradition respecter celle-ci que cela mérite visite.



[Cliquez ici pour visiter le site de la Loge](#), et [cliquez là pour aller à la page du jeton](#).

À noter que le formalisme traditionnel de l'avvers/revers est respecté et alors que n'importe quel Institut frappeur de monnaies et d'esprits aurait présenté le buste d'Etienne Dolet au droit, c'est bien la puissance émettrice, donc la Loge, en ses titres et symboles, qui est présentée au droit dans l'illustration.

L'Esprit souffle où il veut.

PRESQUE UN VINYL, NOIR EN MOINS !

On trouve dans la rubrique actualité des AD€, [cliquez pour la visiter](#), la présentation de la 2 euro Luxembourg consacrée à l'hymne national !

Ne manquez par l'article dans les actualités AD€, [cliquez pour le lire](#).



Gresham ou ras-le-bol populaire ?

Il y a trois ans dans le BN095, [cliquez pour le télécharger](#), nous tentions un parallèle entre la loi dite de Gresham « La mauvaise monnaie chasse la bonne » et la loi de Merkel (*nom de baptême sans aucune garantie, cette loi risque de porter le nom du successeur de Mme Merkel*) qui est le titre que nous avons donné à cette notule : « Les mauvaises banques centrales chassent la bonne ».

Nous suggérons que la sortie la plus probable de la crise était que l'Allemagne, et non la Grèce ou un autre PIGS, sorte de la zone euro.

Citation : *Nous connaissons tous l'adage « la mauvaise monnaie chasse la bonne » dit « Loi de Gresham »... mais que devient-il lorsque la monnaie est unique mais que certains de ses utilisateurs en font un mauvais usage en s'endettant plus que de raison ?*

Sachant que le Tonneau des Danaïdes est une invention grecque et que, au final, on fait toujours payer celui qui a les moyens de le faire, le contribuable allemand... que va-t-il se passer après le dix-septième (j'ai perdu le compte...) plan définitif de sauvetage de la Grèce ?

Que va-t-il se passer après les élections allemandes ? Quel est le message que les électeurs contribuables allemands vont envoyer à leurs politiques d'abord, à la BCE ensuite et au Tonneau des Danaïdes pour terminer ? La rumeur publique telle que colportée par les médias serait qu'à la fin, le contribuable épuisé obtiendra l'expulsion de la Grèce, pour commencer, du club de la Monnaie Unique.

Si l'on adapte la loi de Gresham à la situation inédite d'une monnaie unique, d'une banque centrale continentale et d'autant de

banques centrales que de pays participants, on obtient en revanche la réponse inverse.

Si la mauvaise monnaie chasse la bonne, ce sont les mauvaises banques centrales qui vont chasser la bonne et logiquement, ce sera l'Allemagne (et ses clones du Benelux) qui sortira pour se refaire un Mark et une santé ? En nous laissant nous dépêtrer avec le Tonneau des Danaïdes.

Horresco referens !

En novembre 2012, c'était un article de la Chronique Agora, [cliquez pour relire notre blog](#).

Aujourd'hui, alors que les élections où Angela Merkel joue son poste et où l'euro joue son banquier en dernier recours, c'est un texte de Boulevard Voltaire qui nous rappelle à la réalité, [cliquez pour le lire](#).

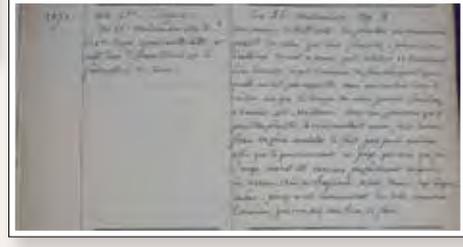
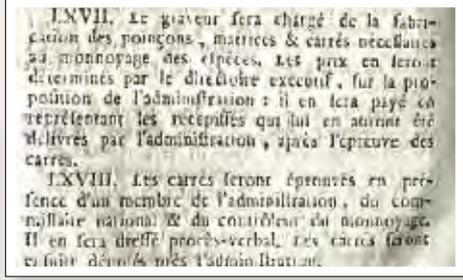
Michel PRIEUR

FRAPPES MYSTÉRIEUSES POUR LES DUPRÉ CUIVRE

La loi sur l'organisation des Monnaies du 21 Vendémiaire an IV est détaillée et on y apprend à l'article II.XI : « Elle (L'Administration) fera éprouver les carrés nécessaires au monnayage, avant de les remettre ou de les envoyer au commissaire national. ».

et du contrôleur du monnayage. Il en sera dressé procès-verbal. Les carrés seront ensuite déposés près l'Administration. »

ne doit pas supporter. Nous vous invitons donc à veiller à ce que la trempe des coins que vous fournirez à l'avenir soit meilleure. Nous vous prévenons que si pareilles plaintes se renouvellent encore, nous serons forcés de faire constater le fait par procès verbaux afin que le gouvernement ne paie que ceux qui par l'usage auront été reconnus parfaitement soignés ». (correspondances de l'An 1799-1803. MS138 F°12#1171).



Elle les éprouve les carrés nécessaires au monnayage, avant de les remettre ou de les envoyer au commissaire national.

Si la loi est détaillée, elle ne précise toutefois pas en quoi consiste l'épreuve que subissent les carrés. Heureusement grâce à la trace d'un échange de courrier entre Dupré et l'Administration daté du 25 Vendémiaire An 8, nous allons être éclairés ! Dans cette lettre, Dupré répond à l'Administration qui lui reproche la qualité des coins (carrés) fournis suite à des plaintes d'ateliers : « Du 24 vendémiaire An 8. Nous recevons de toutes parts des plaintes sur la mauvaise qualité des coins que vous fournissez. Plusieurs d'entre eux servent à peine qu'ils éclatent et deviennent hors service, ce qui occasionne des frais à la République qu'elle

Voici l'extrait de cette lettre qui précise en quoi consiste l'épreuve des carrés :

« Vos plaintes sur la qualité des carrés auraient quelques fondements, si, avant de servir au monnayage pour ceux de Paris, ou avant de parvenir à leur destination pour ceux des autres monnaies, les carrés ne subissaient pas en votre présence l'essai commandé par la loi et si cet essai n'était

À l'article IX.LXVII : « ...il (Le graveur) en sera payé en représentant les récépissés qui lui en auront été délivrés par l'Administration, après l'épreuve des carrés. ». Et enfin à l'article IX.LXVIII : « Les carrés seront éprouvés en présence d'un membre de l'Administration, du commissaire national

ET LES UF SOUS L'ECLAIRAGE DES ARCHIVES

pas fait avec une sévérité dont je trouve la preuve dans le nombre de ceux rebutés qui me sont rendus. En effet vous pouvez vous convaincre que lorsque les carrés sont essayés jusqu'à vingt pièces et jusqu'à trois coups de balancier sur le même flan, cette épreuve peut bien en garantir la bonté et plus qu'équivaloir à celle de double charge d'un canon de fusil. Cet essai une fois constaté, voudriez-vous aller au-delà de ce que prescrit la loi ? Je ne le pense pas et cependant c'est ce que ferait du recours de vérifications dont vous me menacez, qui n'auraient dans le fonds d'autre effet que

d'ajouter procès verbal à procès verbal. » [Courrier du 25 vendémiaire An 8 (17 octobre 1799) – fond privé Dupré S30-3].

petite centaine de coins constituait déjà une production de deux milliers de pièces... soit l'équivalent d'une petite délivrance. Entre l'an 4 et l'an 11, près de 12 000 paires de coins ont été fournies pour les décimales du Franc frappées en cuivre (5 centimes, cinq centimes, décime, un décime, 2 décimes) et environ 1 500 pour les Union et Force... soit une production globale de 270 000 monnaies !

Ainsi, en présence du représentant de l'administration et probablement parfois du graveur général, les coins sont testés sur une production très restreinte, une vingtaine de pièces, plus un test un peu plus virulent d'une frappe triple. Que devenaient ces monnaies ? Nulle trace dans les textes consultés du devenir de ces pièces. On peut penser qu'elles étaient conservées à l'atelier de gravure, utilisées pour payer les ouvriers ou bien encore refondues. Si ces quelques

À la lumière de ces informations, nous pouvons ainsi reconsidérer les trois catégories de frappes curieuses ou mystérieuses que l'on rencontre avec rareté pour les Dupré cuivre et UF :

- les exemplaires qui ne sont pas censés exister au vu du registre des délivrances ;
- les moutons à cinq pattes qui défient toute logique explicative sur leurs existences ;
- les frappes multiples.

monnaies devaient être utilisées, il est alors impossible de les distinguer du reste d'une production sauf s'il n'y a pas eu de production officielle (délivrance) ensuite.

Dans le premier cas, nous pouvons ranger les monnaies, comme les 5 CENTIMES AN 4 L ou AN 4 T, DECIME et 2 DECIMES AN 4 K que l'on connaît à exemplaire unique. Il est plus que probable que ces monnaies soient les vestiges des épreuves effectuées sur les carrés fournis par Dupré. Ce seraient

Le test appliqué sur une vingtaine de monnaie par carré pouvait constituer une petite production en elle-même puisqu'une



ÉPREUVES ET TESTS DE COINS POUR LES COINS DE DUPRÉ

donc des monnaies de test et non des monnaies de délivrances non consignées.

ainsi jusqu'à nous, mais en tout cas on ne sera plus surpris de son existence.

Le deuxième est une frappe sur flan mince de cuivre de 40 mm (flan de monneron ?) d'une paire de coins AN 10 MA et présentant une double frappe.

Concernant les UF, on pense à l'an 5 L qui n'est pas censée exister au vu du registre des délivrances. Mais là l'explication la plus probable est l'utilisation de coins de l'an 5 durant l'exercice de l'an 6 (BN N°24 page 10, cliquez). En revanche, on a trouvé l'expédition de coins de millésime/atelier pour lesquels on n'a trouvé ni délivrance ni exemplaire. À titre d'exemple, on peut citer l'atelier de Strasbourg avec une expédition de quatre paires de coins de l'an 10 BB.

Dans la deuxième catégorie, nous rangeons des monnaies totalement improbables. Nous en donnons ici trois illustrations. La première est une frappe d'Union&Force sur un flan de Décime dont les deux faces représentent un avers d'UF an 4 ou 5 (corne d'abondance).



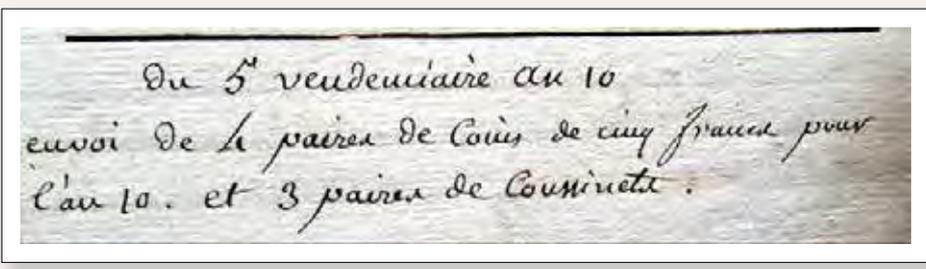
Collection d'amateur d'UF

Si ces coins ont été envoyés, c'est qu'ils ont été éprouvés. Ainsi à raison de vingt tests par coin, cela donne quatre-vingt exemplaires d'An 10 BB qui ont vu le jour. Si, dans le futur, l'un de ces exemplaires apparaît, on pourra bien sûr être épaté qu'il ait pu arriver



Collection Philippe Théret

Le dernier exemple est la célèbre double frappe sur flan de monneron de l'an 8 D illustrée dans l'ouvrage de Victor Guilleoteau (« Monnaies françaises - colonies (1670-1942) et métropole (1774-1942) ». Versailles, 1937-1942).



(Registre de correspondance de l'atelier de Strasbourg. MS 153 F°21#221)



Exemplaire de la BNF

LES ARCHIVES RÉVÈLENT LES IDENTITÉS

L'énormité de ces exemples permet d'exclure la notion d'erreurs humaines. Ce sont bien les produits d'un acte délibéré qui est celui de l'épreuve de coins, la nature des flans important peu !



Et il faut croire que ces exemplaires pour le moins atypiques n'ont pas eu de traitement particulier et ont circulé ensuite, en témoigne l'usure de certaines.

La troisième et dernière catégorie regroupe des monnaies a priori normales mais présentant des frappes multiples. Le problème étant là de pouvoir distinguer celles qui sont issues des épreuves de coins (acte délibéré) de celles issues d'erreurs humaines lors de la frappe d'une délivrance.

perdre les doigts, a préféré laisser la pièce. Dans ce deuxième cas, l'excentrement est plus variable et provoque parfois une déformation nette du flan, en lui donnant une forme générale en 8 (cf. ci-dessous), ou ne fait apparaître que deux frappes (cf. essai de l'UF An 10 MA ci-dessus).



Collection Philippe Théret



Peut-être faut-il distinguer des frappes multiples dont le flan est resté peu ou prou au centre des deux coins et qui reste peu déformé par la frappe, de ceux dont manifestement le flan a échappé aux doigts de l'ouvrier monnayeur et pour éviter d'y



Collection Xavier Bourbon

Ces frappes multiples, doubles ou triples, sont donc à regarder avec une attention un peu particulière et à ranger... un peu différemment.

Sources bibliographiques : les registres de correspondances, comme le « fond privé Dupré » sont aux archives de la Monnaie de Paris, aujourd'hui à Savigny le Temple.

Xavier BOURBON
Philippe THÉRET

LA CHINE A SIPHONNÉ 8.282 TONNES D'OR



Important texte de Cyrille Jubert, [cliquez pour visiter son site](#).

Les grandes banques chinoises proposent à leurs clients de conserver leur trésorerie en Yuans, en Or ou en Argent. La trésorerie en Or ou en Argent est l'équivalent d'une part d'ETF.

Mais ces grandes banques sont des banques d'État et les ETF sont une manière déguisée de la BOPC d'accumuler des réserves de métaux précieux. L'essentiel des ventes de métaux précieux sur le marché de Shanghai serait donc des achats indirects de la Banque Centrale Chinoise, qui on s'en souvient avait déclaré en 2008 des réserves de 1054 tonnes

d'or et qui aurait près de 3.400 milliards de \$ de réserves de change.

Le marché de Shanghai a livré exactement 1.157 tonnes d'or en 2009, 1.290 tonnes en 2010, 1.644 tonnes en 2011, 2.201 tonnes en 2012. Si on ajoute ces quantités aux 1.054 tonnes d'or annoncées en 2008, les réserves d'or de la Chine étaient fin 2012 de 7346 tonnes. Les ventes de 2013 sont venues compléter ce trésor : janvier 272 tonnes, février 174 tonnes, mars 302 tonnes, avril 188 tonnes, ce qui porte le total général à 8.282 tonnes, soit plus que les réserves officielles théoriques des États-Unis, qui seraient de 8.133 tonnes.

- vendredi 26 avril : 0,12 tonne
- lundi 29 avril : zéro (férié)
- mardi 30 avril : zéro (férié)
- mercredi 1 mai : zéro (férié)
- jeudi 2 mai : 0,22 tonne
- vendredi 3 mai : zéro
- lundi 6 mai : 0,006 tonne
- mardi 7 mai : 0,036 tonne
- mercredi 8 mai : zéro
- jeudi 9 mai : zéro

En trois semaines, il n'y a pas eu une tonne et demie de livraison alors que les livraisons étaient de 15,5 tonnes le lundi 15/4, 18,3 tonnes le mardi 16, 18,3 tonnes le mercredi 17...

Manifestement, il y a soudain des délais totalement inhabituels de livraison des raffineries, si ce n'est un défaut sur le marché de Londres ou le Comex.

Le marché de l'or est depuis longtemps influencé par les 'Gold Lease Rates'. Ce marché des taux d'emprunt sur l'or est né du fait que les banques centrales ont voulu que leurs réserves d'or leur offrent une rémunération. Elles ont donc loué leur or à des tiers à un taux officiel qui change tous les jours. Pour que ces taux restent attractifs, les GLR devaient être plus bas que le taux



Depuis le vendredi 19 avril, soit trois jours après le point bas touché le 16 avril après le raid massif sur le Comex, il semblerait qu'il y ait un sérieux problème à Shanghai, où les livraisons de métaux sont quotidiennes :

- Lundi 22 avril : zéro
- Mardi 23 avril : 1 tonne
- Mercredi 24 avril : zéro
- Jeudi 25 avril : zéro

LA CHINE DÉPENSE SON DOLLAR PAPIER

interbancaire court terme de Londres, le fameux LIBOR, sujet à scandales aujourd'hui. La différence entre le LIBOR et les GLR s'appelle le GOFO.

Quand l'or est abondant sur les marchés, le GOFO monte, quand il se raréfie le GOFO baisse. De manière rarissime, il peut même être négatif.

Il n'y a plus qu'à espérer voir cette chute perdurer et le GOFO entrer en territoire négatif sur toutes les échéances, dévoilant un *short-squeeze* qui préludera à une forte hausse des cours de l'or.

Dans cette guerre monétaire, la Chine a encore beaucoup de cartouches avec ses 3,4 Trillions de \$ de réserves, alors que les réserves d'or physique ne sont pas extensibles, si elles existent encore.

Cyrille JUBERT

DATE	GOFO				
	1 Month	2 Months	3 Months	6 Months	12 Months
19-Jan-13	0.32000	0.34333	0.36167	0.40000	0.46500
24-Apr-13	0.18867	0.19687	0.21500	0.25167	0.29000
01-May-13	0.18000	0.19500	0.20500	0.22833	0.26333
02-May-13	0.17800	0.19600	0.19400	0.22400	0.25800
03-May-13	0.17000	0.19500	0.19500	0.22500	0.25607
07-May-13	0.16000	0.17167	0.18333	0.20200	0.25887
08-May-13	0.15600	0.16900	0.18400	0.21000	0.25400
09-May-13	0.09333	0.10000	0.11333	0.15500	0.21667
10-May-13	0.08400	0.09600	0.10600	0.14000	0.22000

pénurie de physique sur les marchés

Sur ce tableau, on voit que quelque soit les échéances, les taux en janvier étaient assez élevés. Après le raid mi-avril sur le Comex, et la vague d'achat de physique dans le monde entier, les taux ont commencé à chuter fortement. Le 9 et 10 mai, il y a une forte accélération, montrant la pénurie actuelle.

Numismatique Paris

METTONS LES CHOSES À PLAT

30/04/2013

Max REGNIER
Requiem des billets usés, de bien

Max,

Depuis quelques semaines, beaucoup de "personnes-objets" qui se trouvent et être de grande collectionneurs trouvent la place pour insérer et figer du vrai papier de billet.

Certains de ces individus, très courageux, se valent derrière un pseudo! Heureusement au particulier et mes amis (oui, j'en ai quelques-uns) m'ont fait de la débrouille (grâce à des "Elvira Mahomedovitch").

Reconnaissez, et votre dévouement, qui sont ceux de courage et l'honnêteté de signer votre article CGB.

C'est sans doute pourquoi j'ai pris le temps de vous répondre par écrit. Dans votre requête, vous semblez regretter la plus grande fiabilité d'égard des professionnels du nettoyage.

Vous voulez aussi le "billet" de ces gens.

Si vous êtes-ils en fait pas de regret, et attendre un billet qui vaut plusieurs milliers d'euros!

Plus tard, vous voyez "il faut avoir du cash" mais!

Mais vous qui n'êtes pas avec vous les billets aplatis vous laissez qui "s'aplatissent", pourquoi n'avez-vous pas de billets aplatis ou apl?

Et, on a pourtant dans votre boutique d'objets!

Vous aimez les statistiques?

Avez-vous vu! Regardez vos ventes sur tous vos billets en vente, 30% sont des "bons pas", ni lavés, ni passés!

Les billets nettoyés, aplatis, certains sont vendus dans Kompartiment à collectionneurs achetés en toute connaissance de cause.

Tout est indiqué et on peut vous reconnaître, dans huit jours, tout est prêt qui ne sont pas satisfait.

Regardez vos ventes: les billets aplatis, à lavés sont ceux qui se vendent le mieux! Et les clients sont satisfaits!

Combien d'euros nous vendez de Maastricht en apl? Aucun!

Combien de Euros - j'illy en apl? Aucun!

Etc...

Sans vous juger?

Tout simplement parce que les offres que vous recevez sur vos billets sont "éclaboussés", et l'usage des "personnes-objets" qui trouvent une place.

Voilà! Tout est dit -

C'est la vérité ultime! Pas toujours beaux et intéressants en fait... j'ai encore reçu en fait des offres (vachement...) pour des billets anciens.

Un Maastricht apl qui se vend plus de 1000 euros chez CGB et pour lequel un pseudo collectionneur vous offre environnant 300 euros!

et un Francs deux qui se vend en fait à 1850 euros chez CGB et pour lequel un autre collectionneur vous propose 100 euros!

A quoi les multiplier les exemples?

Vous l'avez compris, vous sommes acheteurs plus cher et je me fais un plaisir d'attendre d'acheter pour ces clients!

Cela me fait penser que je vous ai attendu d'acheter! Ma maxime est!

Rassurez-vous! Vous n'êtes pas de la même race que ces gens!

Vous voulez du neuf, du vrai?

Non en fait!

Des piles de "mises" que vous ne jugez pas utile de mettre en évidence...

Après si vous avez de "cash" je ne pas sérieuse des "coulées" n'oubliez pas et passez à votre boutique...

Nous serons heureux de faire affaire avec un vrai collectionneur, amoureux de beau, de rare, de vrai,...

Cordialement

Max REGNIER

FAUX PLI OU FAUX PAS ?

Fabien Alleman a consacré cinq pages dans le BN119, avec un codicille de Jean-Marc Dessel et de nombreux tableaux, à la question du pli et du dépli dans le billet de collection de la Banque de France.

Notre voisin Max Régner, de Antic World, s'est reconnu dans la première anecdote de l'article (pour ceux qui ont raté cet article fondateur, qui fera date, cliquez pour télécharger ce BN119) et a donc adressé un courrier à Fabien Alleman.

Il nous a autorisé à le reproduire ci-dessus. Il est suffisamment rare qu'une discussion entre un professionnel et un amateur se fasse publique sur un sujet qui intéresse tout le monde : nous n'allions pas rater l'occasion !

Le problème que pose le nettoyage est le même que celui de l'archéologie : un archéologue qui fouille un site va, par le simple fait de fouiller et de bouger la terre, le détruire. Un amateur qui va nettoyer un billet va, par définition aussi, l'empê-

cher pour l'éternité d'être dans son état d'origine.

Les archéologues expliquent qu'ils le font pour la science, les aplatisseurs ont du mal à trouver un autre motif que celui d'en améliorer la vente. Plusieurs choses sont certaines et méritent réflexion :

- un billet correctement restauré est plus agréable d'aspect ;
- dans le domaine du nettoyage, le trop est l'ennemi du bien : le moment où s'arrêter est clé. Après, massacre et non restauration ;
- les certificateurs de billets, aux USA, ne certifient en aucun cas un billet « amélioré », à aucun grade ;
- la recherche de l'état le plus « originel » possible est une tendance lourde et de fond. Elle rend l'amélioration dangereuse à long terme ;
- le droit de propriété inclut l'usus et abusus donc aussi le droit de détruire.

Michel PRIEUR

Enchères sur Internet



delcampe.net®

Achetez & Vendez vos Monnaies & Billets sur www.delcampe.net !



Plus de 700 000 membres !

www.delcampe.net

LA PIÈCE DE DIEU

Joseph d'Armathie est censé avoir enveloppé le corps du Christ après la crucifixion dans un linceul auquel on a attribué le nom de « Saint suaire ». Abgar V Oukama, roi d'Edesse (*Urfa* en Turquie) converti au Christianisme au début du premier siècle, aurait gardé le suaire après avoir été guéri de la lèpre à son contact. Son successeur étant retourné au paganisme, les Chrétiens de la ville auraient dissimulé la relique dans une niche durant cinq siècles. Entre 525 et 544, au cours de travaux de reconstruction consécutifs à une inondation, il est retrouvé. Selon l'écrivain grec, Evagre le scholastique (527-600), le voile « *acheiropoïète* », non fait de main d'homme présente un portrait de Jésus.



Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de CNG Classical Numismatic Group, Inc



Photo par Giuseppe Enrie, 1931, prélevée sur le site Shroud.com avec la cordiale permission de Barrie Schwartz President, STERA, Inc.

C'est sous le règne de Justinien II (685-695), sur un *solidus* émis en 690, qu'apparaîtrait la première représentation du visage du Christ en rapport avec le mandylion.

En 726, malgré l'occupation musulmane, sa présence à Edesse est signalée par Saint-Jean de Damascène. Le 15 août 944, les Byzantins, qui la nomment *mandylion* (mot grec désignant une robe ecclésiastique), l'auraient reprise aux musulmans, alors maîtres d'Edesse.



Romain I^{er} Lécapène et Christophore (870-948), AV *solidus*, Constantinople. Droit : Le Christ trônant de face, bénissant et tenant les Évangiles. Revers : B. de Romain et de Christophore de face, tenant entre eux une longue croix patriarcale. Réf. : Sear, 1745 ; R., 1892 ; B.N. 2 ; D.O. 7. 4,32g. Photographie reproduite avec l'aimable autorisation de CNG Classical Numismatic Group, Inc

L'Empereur Romain Lécapène, le ramène en grande pompe à Constantinople à l'église Sainte-Marie du Phare puis à Sainte-Marie des Blachernes, où il sera exposé soit déplié soit replié dans un cadre ne laissant voir que le visage. Le suaire serait demeuré à Constantinople jusqu'au 12 avril 1204, jour du premier sac de la ville par les Croisés.



CHEMINS DU LINCEUL

On retrouve la trace du Linceul à Athènes de 1205 à 1207 où il aurait été ramené par le duc Othon de la Roche, premier duc du duché d'Athènes, qui avait participé au pillage de Constantinople. En 1340, l'arrière-petite-fille d'Othon, Jeanne de Vergy, épouse Geoffroy I^{er} de Charny qui écrit au pape Clément VI pour lui dire son intention de construire l'église St-Marie de Lirey en hommage à la Sainte Trinité pour son évasion alors qu'il était prisonnier des Anglais. La collégiale sera achevée en 1353 mais Geoffroy I^{er} de Charny meurt à la bataille de Nouaillé-Maupertuis dite de Poitiers le 19 septembre 1356.



En l'an 1357, sa veuve cède à l'église collégiale de Lirey, dans le diocèse de Troyes, un suaire marqué de l'empreinte d'un corps qu'on dit être celui du Christ et y organise les ostensions entre 1357 et 1370, ce qui lui procure des revenus conséquents. En 1370, l'évêque de Troyes, Henri, interdit les ostensions sous prétexte que le Linceul doit être faux puisque les évangiles n'en font

pas mention. L'appropriation de la relique de Constantinople de manière si cavalière n'a dû plaire ni au pape, ni au roi de France.



En 1389, Jeanne de Vergy, qui a entretemps épousé en secondes noces Aymon de Genève, l'oncle du pape Clément VII, reçoit de ce dernier l'autorisation de reprendre les ostensions. Cela provoque la colère du nouvel évêque de Troyes, Pierre d'Arcis, tenu à l'écart. Il ordonne la cessation des ostensions mais le clergé local refuse d'obtempérer et va même se plaindre auprès du pape qui impose à l'évêque le « silence perpétuel » sous peine d'excommunication.



Pierre d'Arcis en appelle alors au roi Charles VI qui ordonne la saisie du Linceul, mais le

clergé de Lirey n'obtempère toujours pas et poursuit même les ostensions. En dernier ressort, l'évêque adresse au pape son fameux « *Mémorandum de Pierre d'Arcis* » dans lequel il affirme que :

« *Ce linge habilement peint sur lequel, par une adroite prestidigitation, était représentée la double image d'un homme avait été fait pour attirer les foules afin de leur extorquer habilement de l'argent* ».

Il affirme que son prédécesseur a enquêté et « *qu'il a fini par découvrir la fraude et comment le linge a été astucieusement peint, la vérité étant attestée par l'artiste lui-même* ». Clément VII autorise les ostensions publiques par sa bulle du 6 janvier 1390 : « *...Enfin celui qui fera l'ostension devra avertir le peuple au moment de la plus forte affluence et dire à haute et intelligible voix, toute fraude cessant, que ladite figure ou représentation n'est pas le vrai Linceul de Notre Seigneur, mais qu'elle n'est qu'une peinture ou un tableau du Linceul qu'on dit avoir été celui du même Seigneur Jésus-Christ.* »



1532 : LE LINCEUL EST BRULÉ

Pour échapper aux ravages de la guerre de Cent Ans, les héritiers du Linceul, les chanoines de Lirey, le confient à Marguerite de Charny qui l'emmène à différents endroits, notamment à Liège, Genève, Annecy, Paris, Bourg-en-Bresse, Nice. (Lors du séjour de la relique à Liège, l'évêque de la ville condamne encore ceux qui veulent la faire passer pour authentique) jusqu'en 1453 à Genève.

Malgré les nombreux procès, elle refusera toujours de rendre le Linceul. Elle le vend alors à Anne de Lusignan, épouse du duc Louis I^{er} de Savoie.

Les ducs de Savoie conservent le Linceul auprès d'eux notamment dans leur capitale Chambéry où le Saint Linceul apparaît officiellement dans l'inventaire des reliques de la Sainte-Chapelle le 6 juin 1483. En 1506, le culte public du Linceul est approuvé de nouveau et reconnu comme « *unique linceul dans lequel Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même fut enveloppé au tombeau* » par la bulle du pape Jules II du 26 avril.

Dans la nuit du 3 au 4 décembre 1532, le Linceul est pris dans le violent incendie qui ravage la chapelle où il est entreposé dans un reliquaire d'argent dont l'une des parois commence à fondre. Il sera copieusement arrosé pour sa sauvegarde et en conserve encore de nos jours les traces. En 1534, sa restauration est confiée aux religieuses, Clarisses de Chambéry, qui raccommodent la toile en cousant vingt-deux



1898 : LE LINCEUL EST PHOTOGRAPHIÉ

pièces de tissu triangulaires aux endroits des brûlures et le renforcent en le doublant par une toile de Hollande.

De 1535 à 1561, il est déplacé au gré des conflits pour revenir à Chambéry. Le 16 septembre 1578, il est transporté à Turin, nouvelle capitale de la Savoie.

Le 28 mai 1898, l'avocat italien, Secundo Pia, fut autorisé à prendre la première photographie du Linceul de Turin. Le négatif, montrait un luxe de détails invisibles jusque-là : sur la plaque de verre surgit en effet, non la silhouette pâle et floue que présente le suaire, mais l'image nette d'un homme d'une impressionnante beauté. Par la suite, les études se succèdent, à partir de clichés de plus en plus précis, puis d'analyses sur la relique elle-même.

Dès 1902, un biologiste et un anatomiste français, les professeurs Paul Vignon et Yves Delages, font remarquer l'extraordinaire précision anatomique du dessin porté

sur le suaire - précision inconcevable dans les conditions de la peinture du XIV^e siècle. Bien plus tard, dans les années 70, le tissu et la poussière le couvrant sont soigneusement étudiés. Le linge est fait de lin, selon un procédé de tissage typique du Moyen-Orient. De plus, le professeur Avinoam Danin, un botaniste de l'Université hébraïque en Israël a découvert que du pollen et des traces de plantes retrouvées dans le Suaire concordent en un ensemble de plantes unique à Jérusalem au temps de Jésus.

Vingt-sept des vingt-huit espèces de plantes identifiées dans le Suaire sont des espèces indigènes à la Terre Sainte, une combinaison que Danin affirme être impossible à retrouver sauf au temps du Christ.

En 1978, des examens plus poussés encore sont menés par une équipe internationale comprenant des membres de la NASA. Ils montrent la présence de traces de sang dans le tissu, appartenant à un humain mâle de groupe sanguin AB, et mettent en évidence

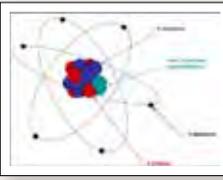
plusieurs particularités du dessin figuré sur le linceul : les blessures dont a souffert le Christ sur la croix, incluant celles laissées par la couronne d'épines et par une lance dans le côté.

L'image est résistante à la chaleur, semble être indélébile, et la façon dont elle a été imprimée demeure un mystère.

- Elle n'a pas simplement été peinte ou imprimée tel que certains l'ont suggéré, et les tentatives de reproduire une image similaire par ces techniques furent infructueuses.
- Sa reproduction photographique, passée au simple analyseur d'images, produit un effet de relief que ne restituent sur des photographies d'images « normales » que des appareils extrêmement sophistiqués.
- En 1977 Jumper et Jackson de la National Air Force, ont observé avec des moyens techniques très performants (VP8) que le Suaire donne des informations tridimensionnelles qui sont impossible à obtenir par une réalisation picturale.
- En 1988, après des années d'après négociations, le cardinal Ballestrero, gardien du Linceul accepte un protocole de datation au carbone 14 par des scien-

DES PIÈCES SUR LES YEUX

tifiques à Oxford, Zurich et Tucson, Arizona ; l'autorisation de le mener avait été longtemps refusé aux scientifiques, de peur que l'examen n'endommage la relique. Le résultat des tests situe l'âge du Linceul entre 1260 et 1390.



Mais le Dr. Leoncio Garza-Valdes et le professeur Stephen Mattingly, microbiologistes à l'Université du Texas, ont rendu publiques leurs découvertes voulant qu'une bactérie imprégnée dans le Suaire ait faussé les tests au carbone-14. À peu près dans les mêmes termes, l'auteur Ian Wilson a écrit un livre intitulé « Le Sang et le Suaire » (« *The Blood and the Shroud* »), dans lequel il énonce l'hypothèse qu'un champignon microscopique présent dans le tissu a contaminé les résultats de 1988.

Sur le Suaire, l'image des yeux est inhabituelle : on a l'impression que les yeux sont ouverts, globuleux, décentrés en strabisme convergent ; il a fallu attendre les études tridimensionnelles du STURP (*Shroud of Turin Research Project*) en 1978 menées par les Docteurs John Jackson, Eric Jumper, Kenneth Stevenson, Giles Charter et Peter Shumacher ; études complétées en 1979 par le Père Francis Filas, jésuite mathématicien, physicien et théologien, pour qu'une étude approfondie des yeux révèle une particularité qui avait échappé jusque-là. En réalité, ce ne sont pas les globes oculaires que l'on voit, mais des piécettes qui ont été posées sur les yeux du mort. En dépit des difficultés énormes dues à la petitesse des images par rapport à la dimension des fils du tissu (0,25mm de diamètre alors que chaque piécette mesure environ 17mm de diamètre et que la taille des lettres est de l'ordre de 4mm seulement), la photographie permettrait de voir ces piécettes. Il s'agirait de la trace de deux pièces de monnaie romaine, localisées sur les yeux, imprimées sur la toile. Par correction, il me faut ici signaler que le « *Turin Shroud Center of Colorado* » a pris, depuis, ses distances vis-à-vis de cette hypothèse, estimant qu'il s'agirait plutôt de tessons de terre cuite.

Ce qui prouverait que le suaire de Turin n'est pas véridique.

Les irréductibles de l'authenticité du Suaire ont toujours disputé les découvertes de ces tests. Certains ont affirmé que les résultats des tests au carbone-14 ont pu être altérés par la présence de contaminants qui se sont accrochés au vêtement au cours des siècles, telle la fumée à laquelle il fut exposé pendant un violent incendie survenu en 1532, mais aussi de l'huile ou de la cire.

D'autres ont suggéré que les échantillons de vêtement utilisés pour ces tests ont été tirés d'un des coins de l'étoffe, mais qu'elle avait été réparée à maintes reprises au fil des ans, ce qui fait que conséquemment, ces échantillons n'étaient pas représentatifs de l'âge réel du Suaire.

Mais, dans les yeux une lumière...



Photo de Giuseppe Enrie, 1931 prélevée sur le site Shroud.com avec la cordiale permission de Barrie Schwartz, President, STERA, Inc.

DES LEPTONS DU TEMPS DE TIBÈRE ?



Père Francis Filas, SJ, mathématicien, physicien et théologien, professeur à la Loyola University de Chicago, décédé le 15 février 1985 à l'âge de 69 ans. Le propriétaire de cette photo n'a pu être retrouvé malgré une énergique recherche. Nous nous engageons à le citer s'il devait se manifester.

Au droit, on reconnaît aisément le *lituus* (*littion*) qui était un « bâton d'augure » court, recourbé d'un bout comme la crosse épiscopale dont on suppose qu'il a fourni le modèle. Il était employé à tracer et à déterminer dans le ciel des divisions idéales, pour deviner l'avenir. Il était le symbole du sacerdoce qui le tenait dans la main droite.

Ces pièces de monnaie avaient été frappées de manière grossière. Des recherches ultérieures ont permis de retrouver dans des collections des leptons qui portaient eux aussi cette variante - on peut aussi noter une orientation différente des lettres par rapport à la crosse ; il y avait donc eu plusieurs frappes de cette monnaie, dans le temps et/ou dans les lieux, avec des résultats différents. Deux exemplaires de ce type de monnaie contemporaine des dernières années de la vie de Jésus ont été découverts avec cette faute d'orthographe aussi incompréhensible qu'inacceptable pour les scientifiques au départ. Cette trouvaille aurait été confirmée par le numismate italien Mario Moroni en 1986.



Extrait du DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS ROMAINES ET GRECQUES Anthony Rich (3^e ed. 1883) Site : www.mediterranees.net/civilisation/Rich/index.html

Sur l'œil droit on distinguerait un lepton au lituus, monnaie romaine en bronze mise en circulation à Jérusalem sous le règne de Tibère.



L'inscription, en grec : **TIBEPIOY CAICA-POC** (Tibériou Kaisaros : de Tibère César, comporte une faute d'orthographe (le « C » à la place du « K » pour KAICARIOS).



Agrandissement de la zone du suaire de Turin correspondant à l'œil droit sur la photo prise par Giuseppe Enrie en 1931. Traitée par John P. Jackson, Eric Jumper et étudiée par le Professeur Francis Filas. Ces images ont été prélevées sur le site British Israël Church of God avec la cordiale autorisation de Monsieur Peter Salemi.

PIÈCES FRAPPÉES SOUS PONCE PILATE ?

Sur la partie arrondie en haut et à gauche de la crosse, on distingue nettement les fragments des lettres composant la légende du lepton : **TIBEPIOY KAICAPOC** (Tibériou Kaisaros : de Tibère César). L'image en vert de la photographie au microscope ne laisse aucun doute.

Au revers, la date d'émission, entourée d'une couronne, est exprimée en « chiffres grecs » : LIS.

Sur les monnaies grecques, la date est précédée de L, abréviation pour « année », les dates sont données par rapport à une ère, ou à un début de règne.

A	B	Γ	Δ	E	S	Z	H	Θ
1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	K	Λ	M	N	Ξ	O	Π	Q
10	20	30	40	50	60	70	80	90
P	Σ	T	Υ	Φ	X	Ψ	Ω	πσ
100	200	300	400	500	600	700	800	900

Exemple : 547 s'inscrira ΦMZ et 233 s'inscrira ΣΑΓ...

Pour rendre tous les chiffres, il a fallu rajouter trois lettres anciennes : S (digamma) Q (koppa) et πσ (sanpi) Au-dessus du millier, ces « chiffres » portent un accent à gauche : exemple : 'A = 1000 'Γ = 3000 etc.

L'année égyptienne et celle d'autres régions commençait en août. Donc, selon que l'empereur avait commencé son règne avant ou après le mois d'août, son règne pouvait parfois compter un an de plus selon notre calendrier. Pour Tibère son règne commence officiellement le 17 septembre (respect de la période de deuil après la mort d'Auguste, accord du Sénat...).

Pour les gens de l'Empire qui datent à partir du mois d'août, sa première année de règne va du 17 septembre An 14 au 14 août An 15, sa 2^e année du 15 août An 15 au 14 août An 16 etc... La XVI^e année de son règne commence donc le 15 août 29 et se termine le 14 août 30. Le lepton « LIS » est donc antérieur au 14 août 30.

L pour « année », I pour « dix », S pour « six ». Cette date est donc la 16^e année du règne de Tibère, qui a commencé en 14 (le 17 septembre). Ce lepton a donc été frappé en 29 de notre ère, sous l'égide du Préfet de Judée de 26 à 36, **PONCE PILATE**.

Sur l'œil gauche, en 1996, les professeurs Pierluigi Baima

Bollone, Balossino et les docteurs Zaca et Siracusa ont mené des études où apparaîtrait aussi une autre forme ronde, de même diamètre, située un peu plus haut. Ils auraient identifié un lepton portant au droit l'inscription TIBERIOU KAISAROS, Par contre, il ne porterait pas l'image d'un *lituus* mais celle d'une coupe, un *simpulum*. Au revers l'inscription LIS datant aussi cette pièce de la 16^e année du règne de Tibère, donc de l'an 29 de notre ère et trois épis de blé.



Monnaie individualisée sur la région du suaire correspondant à l'œil gauche. Il s'agit d'une élaboration électronique avec des pseudos couleurs. Cette image a été transmise par les professeurs Baima Bollone et N. Balossino lors d'une émission télévisée sur la chaîne italienne RAI 2 le 18 juillet 1996. Baima Bolone : Sindone - La prova, Milano 1998, p.240.

SIMPULUM ET LITUUS



Extrait du *DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS ROMAINES ET GRECQUES* Anthony Rich (3^e ed. 1883) Site : www.mediterranees.net/civilisation/Rich/index.html



Extrait du *DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS ROMAINES ET GRECQUES* Anthony Rich (3^e ed. 1883) Site : www.mediterranees.net/civilisation/Rich/index.html

Ponce Pilate a émis au moins trois pièces différentes à Jérusalem en Judée :



Le *Simpulum* était une grande cuillère à long manche qui servait, dans les sacrifices, à puiser en petite quantité le vin dans le cratère ou dans tout autre grand récipient, pour en faire des libations rituelles.



LIS année 29

Pontius Pilatus. 26-36 A.D. AE Prutah. 2.45 grams.

Avers. *Three bound ears of barley, outer two ears droop ; surrounded by inscription.*

(Avers : trois épis de blé liés, deux pendants, chacun de son côté, le tout entouré de la légende)

Revers : *Libation ladle (simpulum) surrounded by Inscription, TIBEPIOY KAICAPOC (of Tiberius Caesar) and date LIS (Year 16 = 29 AD.).* AJC II, SUPP. V, 21. Hendin 648 (Cuillère à libations - simpulum - entourée par la légende TIBEPIOY KAICAPOC (de Tibère César) et par la date LIS, soit 16 du règne et 29 après J.-C.)



LIZ An 17 - année chrétienne 30

Pontius Pilate AE Prutah. Year 17 of Tiberius = 30 AD.

Avers TIBEPIOY KAICAPOC, *lituus* (Augur's staff)

Revers : *date LIZ within wreath.* (Lituus, baton d'augure / date LIZ dans une couronne de laurier.

SNG ANS 373, AJC II 23. Hendin 649

LA FOI ET LA RAISON



LIH année 31

Pontius Pilatus. 26 - 36 C.E. AE Prutah. 2.20 grams.
Avers: TIBEPIOY KAICAPOC. *Lituus*.
Revers: *Date within wreath* (LIH = An 18 = 31 A.D.) Date dans une couronne de laurier.
Hendin 650

Représentations extraites de l'ouvrage, *The Coins of Pontius Pilatus* de Jean Philippe FONTANILLE avec son aimable permission.

Nous nous trouvons devant des détails infimes en apparence, qui ont échappés à toute analyse avant 1978, nécessitant pour être perçu un appareillage ultra-sophistiqué et qui permettraient non seulement d'écarter une nouvelle fois l'hypothèse d'un faussaire, mais aussi de dater avec une précision méticuleuse la « fabrication » de l'image du Suaire : sous Ponce Pilate, certainement pas avant (la pièce n'existait pas encore !) Et pas plus tard, car, cette pièce de très petite valeur n'ayant qu'une très faible valeur

faciale, personne n'avait de raison d'en conserver. Or Pilate n'a été procureur de Judée que de 26 à 36.

D'après le professeur Baima Bollone, médecin légiste italien, la monnaie couvrant l'œil gauche qui vient d'être identifiée grâce à des techniques d'analyses développées, « est une donnée incontestable... les chances pour que cette toile ait pu recouvrir le corps de Jésus Christ sont considérables » (sic). D'autres ne voient dans ces images que des constructions techniques. Comme le rapporte Monsieur Marcel Alonso qui a produit un travail énorme et très intéressant sur le suaire de Turin : « Antoine de St-Exupéry disait : *on ne comprend bien qu'avec le cœur* ».

Force est de reconnaître que si le suaire n'était qu'un linceul habilement manipulé pour tromper les pèlerins alors le faussaire médiévisse en plus d'être un incroyable prestidigitateur, aurait eu des compétences poussées en Chimie, en Biologie, en Géologie des sols, en Histoire, en Physique, en tech-

niques de crucifixion, en Médecine et en Numismatique.

Mais, pourquoi Jésus fils de Dieu aurait-il dû payer son passage à Charon !?

Pauvres pèlerins...

Par Agostino SFERRAZZA

Références

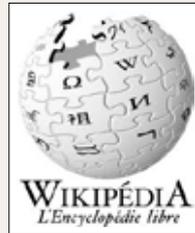
Sur Internet :

Le site [Wikipédia](#) réunit de nombreux articles qui traitent directement ou indirectement du suaire.

Le site <http://www.shroud.com/> une des plus importantes sources d'informations sur le Suaire de Turin, sur Internet, avec plus de dix millions de visiteurs de plus de 160 pays.

Le site www.shroud.com/lombatti.htm *Doubs Concerning the Coins over the Eyes Antonio Lombatti Reprinted from the « British Society for the Turin Shroud » Newsletter #45*

Le site http://www.sindone.org/saint_suaire_francaise_/00024640_Saint_suaire_Francaise_.html



LES SOURCES INTERNET

[Suaire_Francaise_.html](#) Saint Suaire considéré comme le site officiel

Le site <http://www.suaire-science.com/> Suaire et science Synthèse actualisée du dossier scientifique du Suaire de Turin en français.

Le site [http://www.britishisraelchurchofgod.ca/BICOG/British-Israel church of God's ministry & Media website. British-Israel Communications & Research center](http://www.britishisraelchurchofgod.ca/BICOG/British-Israel%20church%20of%20God's%20ministry%20&%20Media%20website/British-Israel%20Communications%20&%20Research%20center)

Le site www.mediterranees.net/civilisation/Rich/index.html Le Dictionnaire des Antiquités romaines et grecques d'Anthony Rich traduit de l'anglais et édité à plusieurs reprises à la fin du XIX^e siècle. Nous y trouvons des extraits de la troisième édition, parue à Paris à la Librairie Firmin-Didot en 1883. L'ouvrage est accompagné d'un sous-titre qui en précise le contenu et les limites : il s'agit d'un dictionnaire « accompagné de 2000 gravures d'après l'antique, représentant tous les objets de divers usages d'art et d'industrie des Grecs et des Romains ».

Les sites <http://www.zetetique.org/suaire.html> <http://www.zetetique.fr/index.php/dossiers/106-suaire-turin> L'Observatoire Zététique est



une association loi 1901, fondée en 2003, qui regroupe des gens de tous horizons et de toutes cultures. Il a pour objectif de promouvoir et de diffuser les méthodes et les techniques de la Zététique.

Le site <http://biblio.domuni.org/articleshum/saintsuaire/index.htm> Science et Spiritualité Etude réalisée par Jean-Michel MALDAMÉ, dominicain. Le Saint Suaire ou Linceul de Turin étude historique, théologique, philosophique et scientifique Jean-Michel Maldamé est dominicain, Docteur en théologie, Professeur à la Faculté de Théologie de l'Institut catholique de Toulouse, Doyen émérite de la Faculté de philosophie de l'Institut catholique de Toulouse, enseignant à Domuni et membre de l'Académie pontificale des Sciences.



Le site <http://www.lidi5.com> Hérétiques... qui propose de présenter quelques-unes de ces découvertes impossibles... que la science refuse...

Le site <http://anagogie.free.fr/1-reliques.htm> Anagogie un chemin de lumière pas mal fait. Ce site expose la vision de deux personnes sur l'homme, son devenir, son rôle sur terre...

Le site http://xoomer.alice.it/sacrasindone/brasile2002_monete.htm Comité italien pour le contrôle des affirmations sur le paranormal

Le site <http://www.cngcoins.com/> de Classical Numismatic Group, Inc est une grande maison numismatique établie depuis 1975 et spécialisée dans la vente de monnaies classiques.

Bibliographie :

DICTIONNAIRE DES ANTIQUITES ROMAINES ET GRECQUES Anthony Rich (3^e ed. 1883)



Qui a peur du Saint Suaire ? BRICE PERRIER

Cultic Images or Ship's Prow ? A New Look at Pilate's Coinage, « *The Celator 17.5* » (May 2003), pp. 34-35, 38-39, illus.

THE COINS OF PONTIUS PILATUS, Fontanille, Jean-Philippe and Ken Baumheckel.

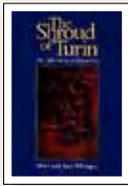


Sylloge Nummorum Graecorum (ANS 1969) Ancient Jewish Coinage ; II supp 5 (Ya'akov Meshorer 1982)

LES PUBLICATIONS ET REMERCIEMENTS

Guide To Biblical Coins ; Third edition (David Hendin 1996)

Israel Numismatic Journal (Israel Numismatic Society ; n° 12 ; 1992/1993 ; article by Kenneth Lönnqvist)



The Dating of the Shroud of Turin from Coins of Pontius Pilate, 2nd edition (Francis Filas, Cogan Productions, 1982)

The shroud of Turin, An adventure of discovery (Mary and Alan Whanger, Providence House Publishers 1998)

Doubts Concerning the Coins Over the Eyes (www.shroud.com/lombatti.htm) This is the most important serious debate on this fascinating subject.

The Dating of the image by means of Palaeography

Doubts Concerning the Coins over the Eyes Antonio Lombatti Reprinted from the « British Society for the Turin Shroud » Newsletter #45. Alan D. Whanger

The Authentication of the Turin Shroud : « An Issue in Archaeological Epistemology » by Dr William Meacham from CURRENT ANTHROPOLOGY, Vol.24, No. 3,

June 1983, by – Archaeologist Published by the University of Chicago Press

Odile Celier, Le Signe du linceul. Le Saint Suaire de Turin : de la relique à l'image, Éditions du Cerf, 1992 (présentation de l'éditeur et recension par Françoise Lautman Archives des sciences sociales des religions, 1993, Vol. 84, n° 84 pp. 262-263

Sindone - La prova, Milano 1998, p.240. P.L. Baima Bolone :

Remerciements :

J'adresse un cordial et chaleureux remerciement à **Monsieur Barrie Schwartz** qui a été le photographe officiel pour le Saint Suaire de *Turin Research Project* (STURP), l'équipe qui a réalisé le premier examen scientifique en profondeur du Suaire en 1978. Aujourd'hui, il joue un rôle déterminant dans la recherche et l'éducation concernant le Suaire entre autres en tant que rédacteur en chef et fondateur du site web : www.shroud.com qui représente l'une des plus importantes sources d'informations sur Internet, avec plus de dix millions de visiteurs de plus de 160 pays. En 2009, il a fondé le « *Shroud of Turin Education and Research Association* », Inc. (Stera, Inc.), un organisme sans but lucratif, une

société, à laquelle il céda son site Web et sa vaste bibliothèque photographique, afin de préserver et de maintenir ces documents et de les rendre disponibles pour les futures recherches et l'étude.. Liens utiles : www.shroud.com

<http://www.shroud.com/sterah.htm>

Je remercie **Monsieur Pierre MERAT** président du CIELT (Centre international d'études sur le Linceul de Turin) pour son encouragement et ses conseils. Ce centre présente les différentes organisations sindonologiques, les revues qu'elles éditent et les sites Internet qu'il est possible de consulter.

Lien utile :

<http://cielt.pagesperso-orange.fr/index.htm>



Je remercie **Monsieur Peter SALEMI** de la communauté British-Israel Church of God.

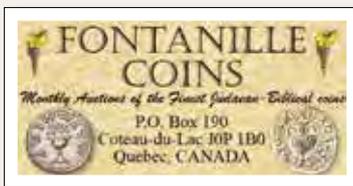
Lien utile : <http://www.britishisraelchurchofgod.ca>

Je remercie **Mrs. Dale Tatro** de Classical Numismatic Group, Inc www.cngcoins.com J'adresse un vif remerciement à **Madame Rebecca S. Jackson**, MBA Director of Operations Turin Shroud Center pour ses

LES PUBLICATIONS ET REMERCIEMENTS

conseils et pour les portes qu'elle m'a aidées à ouvrir. Lien utile : <http://www.shroudofturin.com/founders.html>

Je remercie **Monsieur Jean-Philippe Fontanille** pour ses conseils et les informations qu'il m'a apportées. Jean-Philippe Fontanille est un numismate connu pour



ses recherches sur les monnaies de Judée et bibliques. Il est l'auteur et *webmaster* du site le plus important jamais consacré à des pièces de Judée et bibliques : www.menorahcoinproject.org et co-auteur des livres *Les monnaies d'Hérode* (2012) et *Les pièces de Ponce Pilate* (2001). En 2004, il a reçu le Prix Norman Wagner, une présentation annuelle de la Société canadienne des études bibliques. Ses nombreux ouvrages et articles ont été publiés dans des revues anglaises, françaises et allemandes dans divers magazines numismatiques aux États-Unis, Canada, en France, Israël, en Belgique, Allemagne, Norvège et Nouvelle-Zélande. Il réside à Montréal (Canada).

Liens utiles : http://www.menorahcoin.com/about_us.htm

<http://www.amazon.com/Coins-Pontius-Pilate-Marco-Monographs/dp/0967720141>

Je remercie et salue **Monsieur Brice Perrier** l'auteur de *Qui a peur du Saint suaire ?* Brice Perrier est journaliste indépendant, il a été réalisateur pour l'émission de France 3 *Strip Tease*, et il est également le créateur d'un journal en Savoie, *La voix des Allobroges*. Il publie un livre intitulé « Qui a peur du Saint Suaire ? », aux éditions Florent Massot, à propos du fameux linceul qui aurait selon certains couvert le corps du Christ avant sa résurrection. Ce livre, d'une qualité rare, permet de se faire réellement son opinion, à partir de toutes les thèses existantes, et brosse l'histoire du Suaire sous les angles scientifiques, idéologiques, religieux et historiques.

Liens utiles : <http://www.amazon.fr/Qui-peur-du-Saint-Suaire/dp/2916546839>

<http://www.agoravox.tv/actualites/religions/article/brice-perrier-le-suaire-est-1-30859>

<http://www.lavoixdesallobroges.org/>

Je remercie **Madame Agnès VINAS** du **DICTIONNAIRE DES ANTIQUITES ROMAINES ET GRECQUES**.

Lien utile : www.mediterranees.net/civilisation/Rich/index.html

J'adresse un chaleureux remerciement à mon Professeur **Monsieur Michel Moreaux**.

Et je remercie **Monsieur Michel Prier** et l'équipe *cgb.fr* sans qui cet article n'existerait même pas !

Liens utiles :

<http://www.cgb.fr>

<http://www.cgb.fr/archive.html>

<http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>

Par Agostino SFERRAZZA



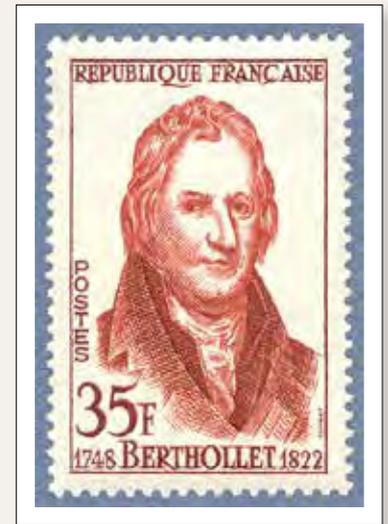
ALLO ? NABILA ?

Excusez-nous de ce titre, mais force est de constater que le monde qui nous entoure prend une tournure ahurissante. Notons au passage que la « *cultissime phrase* » de cette demoiselle a fait l'objet d'un dépôt de marque dont nous ne disposons pas des droits !!! Ce bref propos liminaire clos, ce petit texte est d'abord pour tenter de se mettre dans l'esprit de la Monnaie de Paris qui, soyons-en certains, doit étudier le marché pour la sortie éventuelle d'une médaille *Booba-like* à la gloire de la pin-up télégénique. Cela ferait assurément un carton qui ne saurait que les conforter dans leur « stratégie »...

officielles, et n'était pas une institution obnubilée par un mercantilisme exacerbé au point d'en perdre tout sens artistique. Pour ce faire la Monnaie concentrait des gens brillants, des artistes, des cerveaux... Des consciences responsables, sans pour autant rester conservatrices, dont les motivations et le travail ne se mesuraient pas en « retour sur investissement » et autres *end bottom line strategies*... N'exagérons pas, il s'agissait quand même de tenir une maison rentable, de la publicité, il s'en faisait déjà.

À la direction technique de la Monnaie de Paris, on trouvait alors Antoine Mongez, érudit, spécialiste de l'iconographie et de l'Antiquité ou Berthollet, éminent chimiste inventeur de l'eau de Javel qui accompagnera Bonaparte lors de la campagne d'Italie. Il fût, avec Gaspard Monge, l'un des commissaires du gouvernement à la recherche des objets de science et d'art dans les pays conquis par les armées de la République.

À la tête de la vérification des essais, on trouvait par exemple Jean Darcet (ou D'Arcet), grand chimiste français. Il fût d'abord précepteur des fils de Montesquieu, dont il sera l'ami jusqu'à sa mort. Il est reçu médecin en 1762, puis, s'étant lié d'amitié avec Guillaume-François Rouelle, il étudia la



Claude Louis Berthollet (1748-1822)

chimie. On lui doit l'art de fabriquer la porcelaine, que jusqu'alors on importait. Son fils, Jean Pierre Joseph D'Arcet, poursuivra ses travaux sur l'affinage des métaux et sur les méthodes de contrôle des monnaies d'or et d'argent. On doit aussi à D'Arcet « père », une contribution, en tant que contrôleur des travaux de Nicolas Leblanc, à la fabrication de la soude à partir du sel marin et de nombreuses analyses chimiques.



Un peu d'histoire...

La Monnaie de Paris dès ses origines et durant de nombreux siècles, fut garante des productions de monnaies et médailles

ALLO ? GAY-LUSSAC ?

On a trouvé aussi à la charge d'essayeur du bureau de garantie de la Monnaie, des personnages comme Louis-Nicolas Vauquelin, chimiste et pharmacien, et après lui Joseph-Louis Gay-Lussac, chimiste et physicien et membre du comité consultatif des Arts et Métiers à partir de 1804, à qui on doit entre autres choses la découverte du bore ou l'établissement des lois de dilatation des gaz. Tout comme celui de Monge, le nom de Gay-Lussac fait partie des soixante-douze savants dont les noms ceinturent le premier étage de la tour Eiffel.



Jean D'Arcet (1724-1801)

Nous ne saurions oublier les œuvres des ingénieurs mécaniciens et tout particulièrement Jean-Pierre Droz qui perfectionna génialement les techniques de fabrication.

AMERICAN HERITAGE MINTING INC MONNAIES DE QUALITÉ

ANGLETERRE 1660-1947  ÉTATS-UNIS 1652 - 1945  FRANCE 1640-1946 

NOUS ACHETONS - NOUS VENDONS

LES MONNAIES ET LES BILLETS DE BANQUE
D'ANGLETERRE, DE FRANCE, DES USA

LE PLUS GRAND CHOIX DE PIÈCES ANGLAISES
ET FRANÇAISES DISPONIBLE AUX ÉTATS-UNIS



certificats
PCGS
NGC



ENVOYEZ OU FAXEZ-NOUS VOTRE MANCOLISTE
SI NOUS NE TROUVONS CE QUE VOUS CHERCHEZ,
C'EST QUE LA PIÈCE N'EST A VENDRE NULLE PART !!
NOUS SOMMES A LONDRES ET A PARIS CHAQUE MOIS,
NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS Y RENCONTRER POUR
ACHETER VOS MONNAIES OU COLLECTIONS

En EUROPE
votre contact privilégié

WILLIAM P. PAUL
The Pavilion
Suite 210, Box 1008
Jenkintown, PA 19046
Tel : 00(1) 215 576 7272
Fax : 00 (1) 215 576 5915
Europe : 00 (33) 06 85 42 13 19

en français
wpp4coin@cs.com
http://www.ahmcoin.com

DAVID NEITA
8306 Wilshire Blvd
Suite 2657,
Beverly Hills, Cal 90211
Tel : 310 657 6443
Fax : 310 551 2729

ALLO ? INGRES ?

Et enfin les brillants graveurs généraux qui outre leurs talents d'artiste devaient en plus être de véritables chefs d'entreprise. Le premier d'entre eux est manifestement Augustin Dupré qui peut se targuer de nous avoir offert deux motifs qui ont traversé les siècles : la tête de la liberté devenue Marianne et la représentation du peuple sous les traits d'Hercule.

100 ans plus tard, on rendra hommage à une figure de la Monnaie nationale au travers de la semeuse d'Oscar Roty. Preuve de l'inventivité artistique de ce pays, ces trois figures n'ont eu de cesse depuis les années 1960, d'être reprises sous différentes formes.

... Qui tourne mal.

Ces figures ont non seulement été reprises mais parfois modernisées... Et là, c'est le drame, d'autant que ces derniers temps, ça s'accroît, ça s'aggrave et avouons-le... c'est moche !

Mais pourquoi donc la Monnaie de Paris s'est-elle permis de saccager de telles œuvres, que ce soit Hercule ou la « semeuse cinétique » ? Cela ressemble tout de même sérieusement à du vandalisme prémédité.

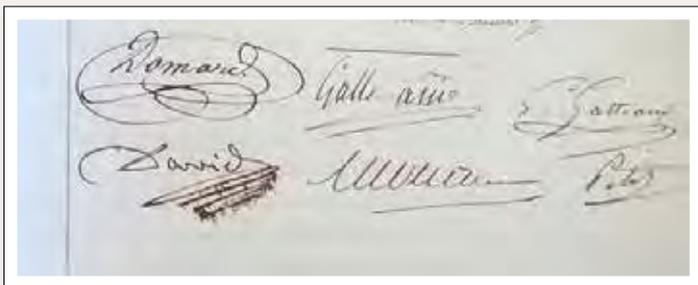


Quelle dommage d'oublier le talent de nos graveurs gaulois qui, eux, savaient styliser, le faisaient avec le souci de l'esthétique et de la symbolique... bien qu'avec des moyens beaucoup plus limités ! Ils n'en ont pas moins laissé des témoignages qui aujourd'hui encore donnent parfois des frissons (et ce ne sont ni surprise ni effroi qui les provoquent).

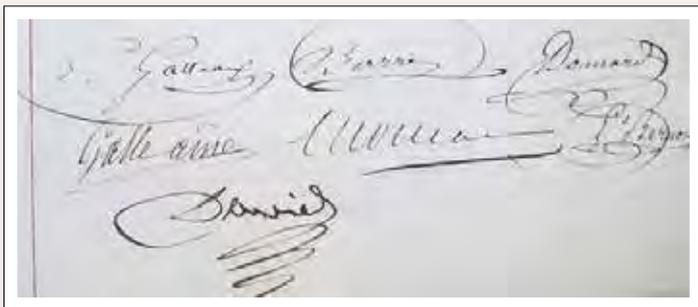


ALLO ? ROTY ?

Au 19^e siècle, il y avait un comité consultatif des graveurs qui donnait son avis sur les gravures visées pour les monnaies et médailles. Examinez les signatures des membres qui étaient présents :



Domard, Galle Ainé, Gatteaux, David, [...], [...]



Gatteaux, Barre, Domard, Galle ainé, [...], Berioux, David

SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

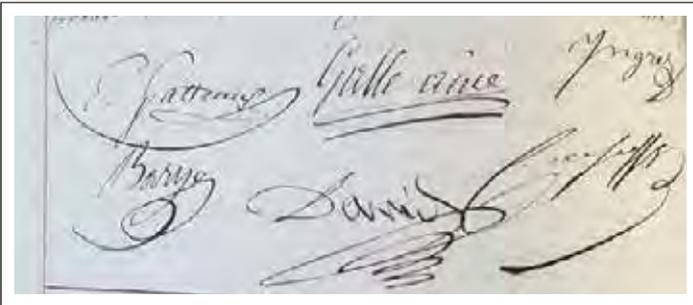
The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes. Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations. More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

ALLO ? DOMARD ?



Gatteaux, Galle Ainé, Ingres, Barye, [...], David



Gatteaux, Galle Ainé, Ingres, Barye, David, [...]

trouve au musée de l'armée à Paris ou encore cette scène imaginée de la mort de Léonard de Vinci dans les bras de François I^{er}.

David, Jacques Louis... peintre et sculpteur dont la précision du coup de crayon, de pinceau et de ciseau est impressionnante. Pour ne citer que celui là (qui n'est pas le plus beau mais sûrement l'un des plus connus), tout le monde a en mémoire ce tableau dit du « Serment du jeu de paume ».

Barre : trois membres de cette famille (le père, Jacques Jean et le fils, Désiré Albert, puis à sa suite Auguste Jean) tiendront successivement le poste de « Graveur général » au cours du XIX^e siècle, de 1842 à 1879, excusez du peu ! Jacques Jean Barre est en particulier le dessinateur et graveur des deux premières séries de timbres-poste de France, les types Cérès et à l'effigie de Napoléon III, en plus de nous avoir laissé une association père et fils pour la gravure de la petite monnaie sous Napoléon III.

Gatteaux, Jacques Edouard, sculpteur et graveur de médailles, fils de Nicolas Marie Gatteaux lui aussi sculpteur de médailles. Barye, Antoine Louis, sculpteur dont certaines des œuvres ornent les frontons du Louvre, en plus d'avoir un square à son nom à la pointe de l'île Saint Louis. André Galle, sculpteur stéphanois comme l'avait été A. Dupré à la même époque, a appris la sculpture en particulier avec son père, graveur sur métal (à qui l'on doit des travaux sur des coins pour les monnaies et médailles mais dont le travail principal s'exprimait surtout sur des armes). On lui doit en particulier la médaille à l'effigie de Mirabeau (1792), l'un des plus fidèles portrait que l'on ait de ce dernier. Il sera quelque temps l'assistant de

Juste un petit retour sur ces listes de signataires... en commençant par les plus illustres...

Ingres, Jean Auguste Dominique... peintre et sculpteur : allez au Louvre... vous vous arrêterez inmanquablement devant la Grande Odalisque... on lui doit aussi le portrait de Napoléon I^{er} sur son trône qui se

Pour les numismates, les noms de Domard et de Barre sonnent aussi comme des patronymes tout a fait connus. Le premier, Joseph François Domard, nous a laissé un « Mercure » qui a orné bien des jetons, mais surtout, les monnaies des chambres de commerce pendant les années vingt. Le second,

ALLO ? BARYE ?

Dupré à l'atelier général de gravure à Paris. Il restera un graveur/ciseleur hors pair.

Tous sont des graveurs, sculpteurs, peintres illustres. Tous ont laissé leurs noms dans notre histoire de l'art et pour preuve, certains ont été repris et copiés... mal copiés parfois... jusqu'à aujourd'hui. Faut-il que nous manquions de talents ou à ce point d'imagination de nos jours ?

Patrimoine et éducation des jeunes amateurs de numismatique.

La Monnaie de Paris d'aujourd'hui a manifestement des objectifs qui n'ont rien à voir avec l'esthétisme, la symbolique ou la sémantique. Rien qui ne soit non plus en rapport avec une création de valeur patrimoniale. C'est un centre de profit et les collec-

tionneurs sont manifestement devenus une cible marketing et seulement une cible...

À quoi bon cette stratégie de *merchandising* qui élimine ce qui ne rapporte pas immédiatement d'argent ou ne peut être produit en grandes quantités pour abreuver un marché solvable ; le tout avec l'espoir certain de ne surtout pas voir revenir les productions pour ne pas avoir à en régler la faciale ! Pour les archives c'est déjà fait, elles sont enterrées en grande banlieue parisienne, tout au moins pour celles qui ont échappées à la benne. Certes, elles restent pour partie accessibles, mais c'est loin d'être le cas de tous les documents qui se trouvaient quai Conti, à la « Monnaie ».

Le futur immédiat de l'image de la Monnaie de Paris passe par l'installation d'un grand restaurant Quai Conti. Le cadre est presti-

gieux, sur la Seine, face au pont Neuf. Nous aurions préféré que la Monnaie de Paris cherche à nourrir les esprits en numérisant par exemple les archives ou les coins... en travaillant à la conservation et diffusion d'un patrimoine qui appartient à tous les Français, en le mettant en valeur avec la possibilité de son étude ou pour le moins son accès facile dans un lieu dédié.

En tout cas, il est clair que la Monnaie d'aujourd'hui aura réussi à frapper les esprits comme elle l'affiche en slogan sur son logo. Le problème c'est qu'ils sont surtout frappés par la médiocrité...

Xavier BOURBON,
Christophe CHARVE,
Philippe THÉRET
Commission des Archives
des Amis du Franc



ICI, ON FRAPPE LA MONNAIE ET LES ESPRITS

E-BOUTIQUE | L'ENTREPRISE | PATRIMOINE | METALMORPHOSES | EXPOSITIONS

Obtenez le Meilleur Prix

pour Vos Monnaies et Billets de Collection!

**Ron Gillio vous propose d'acheter
Vos monnaies et billets à Paris**

Lundi, 10 Juin 2013 –

Vendredi, 14 Juin, 2013

Durant la Semaine de Grading de PCGS | Paris



Ronald J. Gillio
Numismatic Acquisition Coordinator
Stack's Bowers Galleries
Spectrum Numismatics International
Courriel: rong@stacksbowers.com | Portable: +1.805.637.5081



Ron sera à Paris du 10 au 14 Juin pour estimer et évaluer professionnellement tant les monnaies américaines que celles du monde entier. Il pourra vous proposer soit des offres d'achat immédiat, soit de prendre en dépôt vos Monnaies en vue des futures ventes aux enchères.

Si vous êtes intéressé par une évaluation gratuite de vos monnaies, contactez Ron Gillio, Coordinateur des acquisitions numismatiques, à rong@stacksbowers.com pour prendre rendez-vous pendant la semaine de grading au centre européen de PCGS Paris.

Contactez Ron Gillio dès aujourd'hui pour prendre rendez-vous

**Adresse électronique : rong@stacksbowers.com,
ou SMS/appel au +1.805.637.5081.**


SPECTRUM
NUMISMATICS INTERNATIONAL

Stack's Bowers
GALLERIES
A Spectrum Group International Company

SBG Paris 05.16.13

MYSTÉRIEUX BILLETS DU TIBET

AU PAYS DU BOUDDHA VIVANT :

Aujourd'hui, le Tibet est une « province autonome » de la République Populaire de Chine et cela depuis 1951.

Ce pays, appelé le Toit du monde, est à une altitude moyenne de quatre mille mètres. Il est situé dans l'Himalaya entre l'Inde et la Chine. Sa capitale, Lhassa, est l'une des capitales les plus hautes du monde. C'est un vaste territoire (plus de deux fois la France) mais avec une population de seulement un peu plus de deux millions d'habitants. Pâturages et agriculture sont les principales ressources de cette civilisation tibétaine qui, avant l'arrivée des Chinois, était florissante et d'une grande culture.

Du côté administratif, le Tibet était gouverné par le Dalai-Lama, chef religieux des Bouddhistes

de ce peuple d'origine mongole. Ce chef suprême de l'église bouddhique régnait sur de très nombreuses « lamasseries » (monastères).

Bien que l'on puisse regretter l'annexion du Tibet par la Chine, il faut reconnaître que ce pays faisait partie intégrante de la Chine depuis le 13^e siècle avec le règne des Mongols de Koubilaï Khan (voir le résumé de la causerie au club de Chamalières du 26.11.2005 : origine du billet de banque). Aidé par l'Inde et avec l'appui de l'Angleterre, le Tibet déclare son indépendance en 1913. Le chef spirituel actuel est le 14^e Dalai-Lama considéré comme le Bouddha Vivant. Mais en octobre 1950, considérant les Tibétains comme une minorité, les communistes chinois s'emparent et intègrent le Tibet dans la République Populaire de Chine tout en maintenant le Dalai-Lama comme chef spirituel du Bouddhisme Tibétain. En 1958 la Chine impose de nouveaux statuts, mais le Dalai-Lama refuse et s'installe en Inde à Dharamsala avec son gouvernement en exil. Prix Nobel de la Paix, ce chef spirituel parcourt actuellement le monde en prêchant pour un Tibet indépendant

LA MONNAIE ET LES BILLETS TIBÉTAINS :

Les premiers billets tibétains datent de 1913 dès l'indépendance. La monnaie est alors le Tamka, mais les ouvrages numismatiques abrègent en Tam. Les billets en Tam sont assez rares car peu nombreux. Une nouvelle unité monétaire le Srang (1 Srang pour 6,66 Tam) est mise en place en 1942 avec des coupures de 5, 10, 25 et 100 Srang jusqu'en 1959. Une collection de billets du Tibet comporte neuf billets seulement (plus quelques variantes) sur une période de 46 ans.

CURIEUX BILLETS TIBÉTAINS :

À la vue d'un billet, on penserait plutôt à un tapis de prière en miniature. De fabrication locale en xylographie, il a un peu l'aspect d'un parchemin. En fait, il s'agit de deux feuilles de papier très minces, collées l'une contre l'autre, dont l'une est inscrite et qui sert de filigrane (où est inscrit un hommage au gouvernement du Tibet en tibétain qui est une écriture dérivée du sanscrit langue sacrée de la religion brahmanique). Il ne reste plus qu'à imprimer les billets recto-verso.



BILLET DE 100 SRANG

RECTO :

Le premier cadre en losanges comporte des SWASTIKAS (croix gammée). Ce symbole repris par les nazis, est un signe de salut utilisé depuis l'antiquité grecque.

Dans le second cadre sont représentés les HUIT SIGNES DE LA BONNE CHANCE :

l'étendard victorieux, la roue de la loi, les poissons d'or, le lotus de l'immortalité, le vase d'ambrosie, la trompette de la victoire, le monogramme de la chance, le baldaquin royal.

Dans deux cartouches le numéro manuscrit du billet.

Dans le troisième cadre : deux carrés avec la valeur monétaire SRANG (pour les deux du haut) et deux carrés avec la valeur faciale 100 (pour les deux du bas).

Un sceau circulaire rouge du 14^e DALAI-LAMA, un sceau rectangulaire noir du TRÉSOR TIBETAIN

Dans les deux grands cadres rectangulaires jaune clair, en haut et en bas une inscription en deux lignes indiquant qu'il s'agit d'une MONNAIE DE PAPIER au double pouvoir religieux et civil du Palais.

Au centre deux animaux mythiques et symboliques du TIBET : le Lion et la Lionne des Glaciers portant une coupe (de fruits ou de feu ?). Ces démons ont une tête, une queue et des griffes de Chow-Chow (chien pékinois).



VERSO :

Le premier cadre est identique à celui du recto. Dans le deuxième cadre vert clair en vertical à gauche et à droite le texte PALAIS DU DGA'LDAN & VICTORIEUX DANS TOUTES LES DIRECTIONS.

Le troisième cadre est orné d'arabesques bleu foncé, avec en son centre, une scène représentant les SIX COMPAGNONS DE LONGUE VIE : le vieillard qui fait une offrande (ou un prêtre), la grue,

le pin (arbre de vie), le rocher, la cascade et la licorne (on y voit aussi une biche et son faon et un prêtre serviteur).

Je terminerais sur cette vision apaisante du verso de billet mystérieux en vous signalant qu'il n'est pas très rare, car il a été emporté en grand nombre par les exilés tibétains. Il est considéré sans valeur par les autorités chinoises qui ont imposé leur monnaie (le Yuan) depuis 1960 en y ajoutant cependant... un petit texte en tibétain.

Yves JÉRÉMIE

THOMAS Georges : Le billet tibétain de 100 Srang (1970)

MUSZYNSKI Maurice : Anatomie d'un billet tibétain (PM Magazine n°7 -1996)

CLUB AUVERGNE PAPIER-MONNAIE CHAMALIÈRES.

Résumé de la causerie du 26 mai 2007.

auv-papier-monnaie-voila.net

2 EUROS PRÉHISTOIRE 2013

1000 EX. DISPONIBLES !



Les derniers exemplaires de notre 2 euros préhistoire de 2008 ont été vendus. Ce modèle est désormais collectionné avec les autres billets fantaisie mais bénéficie d'une très forte valeur ajoutée qui fait notre fierté. Le nouveau 5 euros est prêt et sera dans nos poches avant l'été. Il était temps pour nous aussi de revoir le 2 euros préhistoire ! A nouveau, seulement mille exemplaires numérotés sont imprimés. Répartis en trois catégories : numéros de 1 à 10, de 11 à 100 et de 101 à 1000. Comme pour nos autres créations, vingt surchargés SPECIMEN ont été imprimés et distribués aux membres de l'équipe intéressés.



Ternes et déshumanisés au possible les euros 2002 sont une des pires séries de billets créées ces dernières années dans le monde. On peine à imaginer que les décideurs aient pu choisir des créations si sinistres. Cette nouvelle série semble démarrer sous de meilleures auspices, la volonté d'arrondir, de colorer et d'humaniser est évidente et plutôt réussie, même s'il reste du chemin à parcourir pour obtenir quelque chose de correct ! Si de prime abord, le billet semble peu modifié il est en fait réelle-

ment repensé tout en conservant un visuel presque inchangé. L'arrondi du motif de fond tranche avec la rigidité du modèle précédent. Le jaune et le vert rafraîchissent le gris bleu fade et austère. Le portrait inséré dans le filigrane et l'hologramme apporte un soupçon d'humanité si absent de la première série.

Sur notre nouveau 2 euros, nous avons tenté d'intégrer ces différences symboliques et de faire en sorte que notre billet imaginaire s'intègre le plus possible à la série à venir.

Le 2 euros préhistoire 2013 est disponible sous trois références, et trois prix :

- 3 euros pour les numéros 101 à 1000
- 7 euros pour les numéros 11 à 100
- 30 euros pour les numéros 2 à 10



BILLETS À PUCES ?

IL N'Y A PAS DE PUCE DANS LE 5 EURO EUROPE

J'ai enfin trouvé le temps de passer rue Radziwill tirer 20 euros dont deux billets de 5 et à en passer un au micro-ondes.

Pas de puce détectée ce qui est assez logique car le coût de la puce vient se rajouter au coût d'impression du billet et Hitachi ne fait pas cadeau de ses puces. Il faudra vérifier sur les faciales suivantes. Voici le résultat du passage au four à micro-ondes :



Vous constatez que les parties métalliques évidentes, donc la bande du *strap* holographique et la bande métallique dans le papier ont chauffé et carbonisé le papier localement.

En revanche, aucune trace de puce sauf bien entendu si celle-ci se trouve sous la bande holographique et que les carbonisations du papier se confondent. On note d'ailleurs une carbonisation particulièrement forte sous la tête d'Europe sur ce billet test.

LES BILLETS EN EUROS



Pour fêter la sortie de notre billet de 2 euros préhistorique « nouvelle gamme », un rappel bien venu sur les billets en euros avec la page remarquable de wikipedia sur le sujet, [cliquez pour la voir](#).

Bien entendu, c'est bien moins complet,

particulièrement sur les codes, que la partie billets des livres Euro et bien moins complet sur les productions que les ouvrages de Guy Sohier, [cliquez pour voir](#), mais c'est une excellente introduction générale.

Michel PRIEUR

LA VIE SECRÈTE DES BILLETS DE BANQUE

Mon article assez complet dans le Nouvel Observateur, on regrette simplement le manque de statistiques sur les durées de vie des billets, pourtant un chiffre intéressant, en tous cas, article à lire !



DÉJÀ UN 5 EURO PRIS POUR UN FAUX !



Le Parisien nous le raconte, [cliquez pour lire l'article](#) : un malheureux ayant obtenu un cinq euro nouveau s'est fait jeter par son épicière qui l'a accusé d'avoir un faux billet ! Pire que tout, dans une autre boutique, c'est le détecteur de faux qui a conclu de la même manière !

Entre communication insuffisante et mauvais réglage des détecteurs du commerce, ce billet déjà affligé d'une Europe tristounette cumule vraiment les déboires !

Michel PRIEUR

LE CHOIX DE YVES CALVI SUR RTL

Le nouveau billet de 5 euros est distribué dans les guichets des banques et dans certains distributeurs automatiques à partir de ce jeudi 2 mai. Le numismate, historien des monnaies, Michel Prieur, est plutôt sévère. Pour lui, « le visuel est catastrophique ».



Pour écouter l'émission du 2 mai 2013, [cliquez](#).

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du *BN* en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

